

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 33.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 AOUT 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Une grave question, par L.-O. David.—Ça et là, par L.-O. D.—Nos gravures.—Napoléon Ier.—Choses et autres.—Poésie : Ode à Crémazie, par M.-J.-A. Poisson.—Le mariage de l'empereur et de l'impératrice Eugénie, par Granier de Cassagnac.—Les boisons d'été, par E. M.—Conseils utiles.—Variétés.—Poésie : La vieille caserne, par Elise B. Larivière.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Les deux pêcheurs, par Louis Collas.—Les échees.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Mgr O'Brien ; Le tombeau d'une mère ; Le terrible accident de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf ; Les fêtes de Marseilles ; La vignette Beaconsfield, à la Pointe-Claire ; Funérailles du prince impérial ; Départ du cortège de Camden House pour se rendre à la chapelle Ste-Marie ; Les visiteurs royaux dans la chapelle mortuaire de Woolwich.

## NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz ; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

## UNE GRAVE QUESTION

Il y a longtemps que nous voulions parler de l'adresse prononcée par Son Honneur le juge Dugas, à la cour des sessions générales de la paix du mois de juin dernier. Il y avait dans cette adresse des idées et des suggestions qui dénotent l'esprit pratique et juste, le caractère indépendant du jeune et brillant magistrat.

Il faut du courage pour aborder certains sujets dans notre pays, pour dénoncer certains maux ou abus, pour appeler l'attention du public sur des choses qu'on se croit obligé de laisser dans l'ombre afin de ne pas éveiller la censure et le préjugé. Mais il vient un temps où le mal est si grand que les hommes convaincus considèrent comme un devoir d'élever la voix, de signaler le mal et d'indiquer le remède.

Nous invitons tous les hommes raisonnables, qui ont à cœur l'intérêt des familles et de la société, à prendre en sérieuse considération les paroles suivantes de monsieur le juge Dugas :

Ayant parlé des maisons de débauche, je regrette, dit-il, d'avoir à dire que l'expérience de tous les jours, dans nos cours de police, prouve que la prostitution augmente dans un degré alarmant dans notre ville. Ne serait-il pas temps que les autorités compétentes s'occupassent d'une manière plus efficace des moyens d'empêcher l'aggravation de cette plaie incurable de la société ? Quant aux femmes déjà perdues, nous savons qu'il est difficile, sinon impossible, de les ramener dans le bon chemin. Mais n'y aurait-il pas moyen de sauver de ce bourbier infecte grand nombre de jeunes filles encore honnêtes, mais exposées à se laisser entraîner dans le vice à raison de leur inexpérience et par l'attrait des plaisirs dont l'accès est trop facile ?

Ne devrait-on pas élever entre les débauchées et le reste de la communauté une barrière que l'on rendit aussi difficile que possible à franchir ? et alors, ne devrait-on pas soumettre à des peines très-sévères celles qui, ayant déjà quitté le sentier de la vertu, chercheraient ou parviendraient à faire entrer dans leurs rangs des personnes que l'opinion publique ou les autorités n'auraient pas encore rangé au nombre des femmes tombées ? Pourquoi ne leur serait-il pas défendu de résider dans les quartiers les plus fréquentés, et pourquoi ne leur ôterait-on pas l'occasion, en les éloignant de nos écoles publiques, d'inculquer l'idée du vice et de la débauche dans de jeunes intelligences de 9 à 10 ans, tel que nous en avons eu de déplorables exemples, il n'y a pas longtemps encore ? Ne devrait-on pas aussi les soumettre à des règles d'hygiène qui seraient une protection accordée à des êtres innocents qui portent trop souvent la peine des débauchées de leurs auteurs ? Et pourquoi n'leur défendrait-on pas la fréquentation de nos principales rues à certaines heures du jour, afin d'éviter aux femmes respectables le désagrément de les coudoyer et de souiller leurs regards de leur présence ? Il me semble que rien ne devrait être épargné pour leur faire sentir leur abjection et inspirer aux autres le dégoût et l'horreur de leur position.

Ce que je dis des femmes débauchées pourrait s'appliquer en partie aux hommes dégradés qui s'en font les agents et vivent de prostitution. N'est-il pas étonnant qu'on leur permette de jour de tous les droits ordinaires d'honnête citoyen, tellement qu'ils peuvent s'asseoir sur les bancs du jury tout aussi bien que n'importe qui d'entre vous ? Ne devrait-on pas enlever les droits civils et politiques à tout homme qui consent à descendre aussi bas ? Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce sujet, mais ce n'est peut-être ni le temps ni le lieu d'en parler plus longuement. Qu'il me suffise de vous avoir signalé le mal, en espérant que l'on finira par prendre la chose en considération dans ces quartiers où l'on a le pouvoir d'appliquer le remède voulu. Il faut bien se mettre dans l'esprit que ce n'est pas sanctionner le mal que de le régulariser ou plutôt d'en diriger le courant de manière à le circonscire dans ses limites les plus étroites et à l'empêcher de déborder et de se répandre dans les parties saines de la société.

Son Honneur le juge Dugas a eu le

mérite de dire hautement ce que pensent tous ceux qui ont l'expérience du monde et connaissent surtout les ravages que fait la corruption des mœurs dans nos principales villes, Montréal en particulier. Il a mis le doigt sur la plaie terrible qui menace de ronger notre société jusqu'aux os et de corrompre le sang des familles pendant des générations. Il connaît les objections qu'on fait, les obstacles qu'on élève chaque fois qu'on veut opérer des réformes dans cette matière ; il sait que des personnes respectables prétendent que diminuer le danger c'est augmenter le mal, que régulariser le vice c'est l'encourager.

Mais il sait aussi que ce ne sont pas des objections sérieuses.

D'abord, il est bien constaté que le danger est une très-petite considération pour la masse des pécheurs de cette espèce, et en supposant qu'il y a plus d'hommes ou de jeunes gens qui pécheraient, si les réformes proposées par M. Dugas étaient adoptées, il faut avouer qu'il y a moins de jeunes filles qui seraient entraînées dans des maisons qu'elles ne connaissent pas, ce qui nous semble une compensation plus que suffisante.

Que veut M. Dugas ?

Qu'on fasse ici ce qu'on a fait dans les grandes capitales de l'Europe après bien des études, des réflexions et une expérience de plusieurs siècles. Il demande qu'on fasse une caste bien distincte des femmes de mauvaise vie, qu'on les relègue dans des quartiers particuliers, et qu'on les empêche de s'étaler du matin au soir sur nos places publiques, dans nos principales rues, afin qu'elles ne soient pas une cause perpétuelle de scandale pour nos femmes et nos enfants, et que les jeunes filles, celles surtout qui viennent de la campagne, ne soient pas trompées, comme elles le sont souvent par les apparences, et conduites dans des maisons dont elles ne connaissent pas la nature.

Peut-il y avoir un but plus louable ?

Non-seulement M. Dugas veut que ces filles et ces maisons soient connues pour ce qu'elles sont ; mais, comme il est impossible de les empêcher d'exister, il demande qu'on les soumette le plus rigoureusement au contrôle salutaire et rigoureux de la police et de l'art médical, afin qu'elles fassent le moins de mal possible.

Diminuer le mal quand on ne peut le détruire, en empêcher les effets les plus désastreux, n'est-il pas un devoir et un bienfait ? Préserver le corps quand on ne peut sauver l'âme, empêcher surtout que des familles tout entières soient viciées, qu'un sang corrompu empoisonne plusieurs générations, n'est-ce pas là une œuvre méritoire ?

Quoi de plus funeste au bonheur et à la vitalité des familles, à la force d'une nation que cette gangrène honteuse, et quoi de plus déplorable que l'ignorance et la faiblesse qui empêchent qu'on en arrête les progrès alarmants ?

Que ne fait-on pas pour empêcher la petite vérole de se répandre parmi nous ? On ne recule devant rien, devant aucun sacrifice ; et quand il s'agit d'un fléau plus redoutable encore, d'un mal plus terrible et plus honteux, on ne fait rien ! Qu'on n'ait pas de pitié pour ceux qui s'exposent, nous comprenons cela, mais on doit en avoir au moins pour les victimes innocentes de leurs fautes pour les familles et la société. Et qui sait si les

pauvres enfants de ces pères débauchés n' seront pas vos petits-enfants ? Pouvez vous être sûrs, avec le système actuel, que le jeune homme que vous introduisez dans votre famille n'y apporte pas un germe de corruption ?

L.-O. DAVID.

## ÇA ET LÀ

Nous sommes heureux de voir que M. Gagnon, de Kamouraska, propose une loi qui aura pour effet de remédier en partie, sinon complètement, aux abus que nous signalions il y a quelques jours, relativement à l'influence de la politique sur le service civil. Il veut que le droit de vote soit enlevé aux fonctionnaires publics, et qu'il leur soit absolument défendu de se mêler de politique.

\* \*

La conduite de Léon XIII envers la république française ; ses relations avec les gouvernements russe et prussien qui persécutent les catholiques ; la promotion au cardinalat du célèbre Newman, qu'on avait presque réussi dans notre pays à faire passer pour un homme dangereux ; le caractère conciliant bien connu de ses conseillers intimes, tout cela démontre que le nouveau pape croit plus à l'effet de la persuasion et de la modération qu'à celui de la rigueur.

\* \*

La semaine dernière mériterait de porter le nom de "Semaine noire." Trois banques ont fermé leurs portes : la *Consolidated*, l'*Exchange* et la *Ville-Marie*. Cette dernière ne put résister à la panique qui s'est emparé tout à coup de ceux qui avaient des fonds dans cette banque ou étaient porteurs de ses billets. A dix heures, la banque était assiégée ; une demi-heure après, elle ne pouvait plus répondre aux demandes et fermait ses portes. On s'est ensuite rué sur la banque d'Épargne et toute la journée elle n'a cessé de payer ceux qui se présentaient à ses comptoirs pour retirer leurs dépôts ; elle était en état de faire face à toutes les demandes.

\* \*

L'incident le plus remarquable des débats de la Chambre, la semaine dernière, a été le vote sur la motion de M. Joly demandant que M. Chapleau fût censuré pour avoir accusé M. Langelier, le trésorier, de s'être rendu coupable de deux mensonges. M. Chapleau ayant retiré l'expression qui n'était pas parlementaire, mais ayant persisté à dire que ce qu'il avait affirmé était vrai, M. Joly crut devoir proposer la censure et il fut battu par deux voix de majorité. Le bruit courut qu'il allait résigner ; mais, après consultation avec M.M. Shehyn, Murphy et Racicot qui avaient abandonné M. Joly sur cette motion, il fut entendu qu'un vote de confiance serait proposé le lendemain pour sauver la position et la dignité de M. Joly. La motion de confiance fut proposée par M. Irvine, et après une discussion orageuse, elle fut votée à une majorité de quatre voix.

\* \*

La mort est sans pitié ; elle frappe à droite et à gauche, sans égard pour l'âge,

la position et les qualités ; elle semble même prendre plaisir parfois à faucher de préférence les existences les plus utiles. Elle vient de nous enlever, à Montréal, trois jeunes femmes, trois jeunes mères, qu'elle aurait dû, il semble, laisser à leurs enfants qui en avaient tant besoin, à la société qui les aimait.

Il y a quelques semaines, c'était madame Gagnon ; il y a quelques jours, madame Papineau, fille de M. Alexandre Archambault, de l'Assomption, qui mourait presque en même temps ; et la semaine dernière, c'était Mme Dansereau, épouse du rédacteur en chef de la *Minerve*.

Madame Dansereau était fille de M. Isidore Hurteau, de Longueuil, homme bien connu et estimé à Montréal comme dans le comté de Chambly, et qui est très-malade en ce moment. C'était une jolie femme, aimable et sympathique, une épouse et une mère dévouée. Les regrets que sa mort a provoqués, le concours de l'élite de la société de Montréal à ses funérailles, les sympathies nombreuses que M. Dansereau a reçues dans son infortune, font l'éloge de la défunte. Huit jours avant sa mort, les journaux annonçaient la naissance de son enfant. Elle était bien : le matin, elle riait et se croyait parfaitement rétablie ; le soir, elle était morte. Pauvre jeune femme ! ou plutôt pauvre mari et pauvres enfants !

L.-O. D.

## NOS GRAVURES

### Mgr O'Brien

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la mort soudaine de Mgr O'Brien, l'évêque bien-aimé de Kingston. Mgr O'Brien était d'origine irlandaise ; il naquit en 1832, à Loughborough, province d'Ontario ; fit ses études de théologie au séminaire de Québec et reçut ses degrés à l'Université-Laval en 1854. Il fut pendant cinq ans curé à Brockville, dix ans directeur du collège de Regiopolis de Kingston, et remplaça Mgr Horan comme évêque de Kingston en 1875.

C'était un excellent évêque, pieux, bienveillant, très-instruit, orateur puissant, logicien remarquable, très-versé dans les classiques, en un mot un homme d'un caractère et d'une intelligence d'élite.

### Le tombeau d'une mère

O mon enfant ! c'est là que repose ma mère !  
Ame pure, envolée au ciel avant le soir  
Et qui ne me laissa, dans cette vie amère,  
Ni cœur pour m'appuyer, ni genoux pour m'aider.

Mais, à l'heure suprême où sa bouche glacée  
Pour me bénir encore avait peine à s'ouvrir ;  
Où, dans sa froide main tenant ma main pressée,  
Elle écoutait si Dieu lui disait de mourir ;

Elle posa mon front sur sa faible poitrine,  
Le caressa longtemps, et dit avec ferveur :  
" Je quitte sans effroi cette pauvre orpheline,  
" Car je vous la confie, ô Mère du Sauveur ! "

Puis, me parlant bien bas : " Blanche et frère  
[colombe,  
" Tu ne vivras donc plus du pain de mon amour,  
" Mais l'âme s'affranchit du néant de la tombe,  
" Et mon âme sur toi veillera chaque jour. "

O mon enfant, son âme a tenu sa promesse !  
Astre chéri, du haut des parvis éternels,  
Ses rayons ont glissé sur ma pâle jeunesse  
Aussi doux que jadis ses baisers maternels...

### Beaconsfield, Pointe-Claire

Tel est le nom que M. Menzies a donné à son établissement en l'honneur des deux grands hommes d'état anglais, Burke et Disraeli. La résidence de M. Menzies est située sur les bords du lac Saint-Louis, dans un endroit charmant d'où le regard embrasse les paysages les plus grandioses et les plus variés. Les bords ombragés du Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine ; les clochers étincelants des églises de Caughnawaga et de Beauharnais ; l'île Perrot, l'île Sainte-Geneviève et les îlots verdoyants au bas des rapides de Sainte-Anne ; la jolie église de la Pointe-Claire et le couvent avec le vieux moulin à vent ; les eaux de l'Ottawa et du

Saint-Laurent qui se réunissent et essaient en vain de confondre leurs couleurs : — tout cela forme un magnifique tableau.

Around de cette résidence poétique est un vignoble de 2,500 vignes planté en 1877 par M. Menzies, un des propriétaires actuels, MM. Menzies et Gallagher. Les vignes, disposées avec art sur des treillis, sont des plus belles et chargées de fruits. Les grappes formées de raisins gros et nombreux—on en compte jusqu'à 120 et 130 par grappe—pèsent depuis une demi-livre jusqu'à près d'une livre. Les raisins seront mûrs entre le 21 et le 31 du mois d'août ; ils sont gros, doux et succulents, d'une belle couleur de violet foncé ; ce sera un magnifique raisin de table.

A travers deux rangées de vignes on arrive à la

#### PÉPINIÈRE

qui s'étend le long de la rive du fleuve et offre un joli coup-d'œil. Sur des lignes parallèles éloignées de trois pieds, on aperçoit 85,000 jeunes vignes plantées à six pouces les unes des autres ; elles sont le produit de l'établissement et pleines de vigueur et de sève.

De l'autre côté du chemin public est un groupe de six jolis cottages habités pendant l'été par des familles de Montréal. Dans deux de ces cottages il y a des appartements à la disposition des personnes qui visitent le vignoble. Les propriétaires sont toujours heureux de recevoir ceux qui désirent visiter leur établissement, et ils le font avec la plus grande courtoisie.

En arrière de ces cottages se trouve le siège principal des opérations industrielles de M. Menzies, un champ de vingt acres séparé par une large avenue et rempli de vignes qui porteront toutes des fruits l'an prochain. Rien d'agréable à contempler comme ces plantations qui sont disposées avec beaucoup de goût et d'élégance.

M. Gallagher est en société avec M. Menzies, et à lui comme à M. Donnelly, le surintendant, sont dûs pour une bonne part les succès de cette entreprise.

A une petite distance de l'avenue on voit la station de chemin de fer Beaconsfield, qui est très-utile à ceux qui demeurent sur la propriété Beaconsfield ou la visitent, et aux habitants du village de Sainte-Geneviève, situé à trois milles.

Les propriétaires du vignoble Beaconsfield ont entrepris d'établir dans notre pays une industrie dont nous devons souhaiter ardemment le succès. C'est une tentative, un essai qui mérite l'attention et l'encouragement du public.

Quand on songe que la France doit une grande partie de sa fortune à la culture de la vigne, on comprend l'importance de l'entreprise de MM. Menzies et Gallagher. Ils emploient un bon nombre de nos compatriotes qui, après avoir appris l'art viticole, le répandront dans nos campagnes, développant une industrie qui pourrait augmenter considérablement la valeur de nos terres.

Malheureusement, il y a un préjugé contre tout ce qui naît et se développe dans le pays ; au lieu de se faire un devoir d'encourager un produit canadien, on prend plaisir à s'en moquer, et ceux qui ont le plus fort en faveur de l'industrie nationale sont souvent les plus sceptiques sous ce rapport. On devrait se faire un devoir de ne demander que du raisin Beaconsfield, afin de contribuer autant que possible au succès d'une industrie que nous devons tous, si nous sommes réellement Français ou fils de Français, aimer à voir s'établir parmi nous. D'ailleurs, ce raisin vaut autant et mieux même souvent que celui dont nous faisons usage généralement, et le prix en est moins élevé.

Qu'on demande donc du Beaconsfield ou du raisin de la Pointe-Claire : on favorisera une entreprise canadienne et on sera satisfait.

#### AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

## NAPOLÉON IER

On se préoccupe beaucoup en France, dans ce moment, des Mémoires de madame de Rémusat. On y lit ce qui suit sur Napoléon Ier :

" Il avait été réglé pour le Premier Consul et ses deux collègues que, dans les grandes cérémonies, ils revêtiraient tous trois un habit rouge brodé en or, en veleurs l'hiver, en étoffe l'été."

Bonaparte, que " cette parure gênait," en fit un habit d'Arlequin.

" Ses cheveux coupés, courts, plats et assez mal rangés. Avec cet habit cerise et doré, il gardait une cravate noire, un jabot de dentelles à la chemise, et point de manchettes ; quelquefois une veste blanche brodée en argent, le plus souvent sa veste d'uniforme, l'épée d'uniforme aussi, ainsi que des culottes, des bas de soie, et des bottes.

" Cette toilette et sa petite taille, ajoute Mme de Rémusat, lui donnaient la tournure la plus étrange." On se fût bien gardé, toutefois, d'en sourire ! Ainsi que le Vandenesse de Balzac, le futur empereur était fagoté comme le *Chien du Savoyard*.

" Quoique Bonaparte eût montré de la colère à cette époque si l'on se fût avisé de ne pas croire à la sincérité de ses paroles, qui alors étaient toutes républicaines, cependant, chaque jour il inventait quelques nouveautés dans sa manière de vivre, qui donnèrent bientôt aux lieux qu'il habitait de grandes ressemblances avec le palais d'un souverain."

L'auteur des Mémoires note cet éclat de rire de Napoléon saluant sa fortune et s'installant aux Tuileries, et disant à Joséphine : " Allons, petite créole, allez vous coucher dans le lit de vos maitres ! "

Mais ce parvenu était de ceux que la nature a créés pour planer, comme, dans le même but, elle a pourvu l'aigle de deux ailes à la vaste envergure.

\* \*

Un ou deux chapitres très-intéressants de ces Mémoires font assister le lecteur au tableau des scènes conjugales du ménage Bonaparte. Les accès de jalousie furieuse de Joséphine avaient leur explication dans les infidélités cruellement affichées du mari, et leur excuse dans le désespoir de la femme luttant contre l'abandon sans son allié le plus sûr, la jeunesse ou la beauté ! Aux torts que se donnait Bonaparte, les plaintes de l'épouse en ajoutaient d'abominables :

" Il n'avait, disait l'Ariane consulaire, aucun principe de morale, il dissimulait alors le vice de ses penchants, parce qu'il craignait qu'ils ne lui fissent du tort... Ne se croyait-il pas placé dans le monde de manière à satisfaire toutes ses fantaisies ? "

Envisageant ensuite sa situation dans un avenir gros de la menace du divorce, Joséphine déplorait le grand malheur pour elle de n'avoir pu donner un héritier à son mari. Madame de Rémusat essayait de la consoler, de la rassurer, en lui présentant l'enfant de sa fille et de son grand-père que Bonaparte avait pris en paternelle affection, comme un gage de sécurité dans cette redoutable menace du divorce suspendue sur une union stérile. Cette adoption du petit Napoléon par son mari eût été le rêve de Joséphine.

" Bonaparte était dur, violent, sans pitié pour sa femme, dès qu'il avait une maîtresse. Il ne tardait pas à le lui apprendre et à lui montrer une surprise sauvage de ce qu'elle n'approuvait pas qu'il se livrât à des distractions qu'il démontait, pour ainsi dire, mathématiquement lui être permises... " Je ne suis pas un homme comme un autre, disait-il, et les lois de morale et de convenance ne peuvent être faites pour moi."

Le nouveau maître de la France n'était pas assez maître de lui-même ; il laissait échapper dans une querelle de ménage le secret de la toute-puissance impeccable qui veut être mieux gardé. Un Auguste, un Louis XI, un Charles-Quint se sont vus, eux aussi, à leur réveil solitaire, visités, obsédés par cette pensée : *Je ne suis pas un homme comme un autre, et les lois de morale et de convenance ne sont pas faites pour moi !* Seulement, ils garderont pour eux cette grande découverte.

Napoléon, tel que l'ont façonné les réalités et même les illusions de l'histoire, apparaît mieux à nos regards dans un loin-

tain d'ambition et de gloire, dans cet acte d'autorité tyrannique exercé par l'élève de Brienne sur ses petits camarades. Mme de Rémusat rapporte ce trait du jeune Bonaparte, qu'elle a cueilli dans un entretien avec le premier Consul :

" J'avais choisi dans l'enceinte de l'école un coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise ; car j'ai toujours aimé la rêverie. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je la défendais de toute ma force. J'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celles des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir..."

Élargissez ce petit coin sur toute la surface de l'Europe, et vous retrouverez l'homme dans l'adolescent et l'écolier.

Puisque nous en sommes restés au tableau de famille, complétons-le par un souvenir touchant ce " petit Napoléon," que le Premier Consul, devenu empereur, faisait encore sauter sur ses genoux. Il mourut du croup en Hollande pendant que le chef de la dynastie taillait un manteau impérial pour cet héritier présomptif dans les provinces de la Prusse écrasée à Iéna.

" M. de Talleyrand m'a raconté que, lorsque la nouvelle de sa mort (celle du petit prince) arriva à Berlin, Napoléon se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : ' Vous oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille, et que vous devez avoir l'air un peu triste. — Je ne m'amuse pas,' lui répondit Bonaparte, à penser aux morts."

## CHOSSES ET AUTRES

Une tempête terrible a ravagé les bords de la rivière Bouctouche. Sur une étendue de neuf milles, tout a été rasé, renversé : maisons, bâtiments, ponts, etc. ; plusieurs personnes, hommes, femmes et enfants, ont été tués, un plus grand nombre ont été blessés.

Notre agent spécial, M. Edmond Stevens, visite actuellement les paroisses en bas de Québec dans le but de collecter ce qui nous est dû et propager l'*Opinion Publique*. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les différentes localités voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

Un bien singulier procès vient d'être plaidé à Paris.

Deux sourds-muets ne s'entendaient pas... naturellement. Au lieu de recourir à la justice ordinaire, à laquelle ils n'eussent rien compris, ils résolurent de s'en référer exclusivement à une cour composée de sourds-muets, qui se réunit à la mairie du Louvre. Juges, ministère public, avocats, défenseur, plaignant et témoins, tous sourds-muets.

L'accusé a été condamné par ce tribunal aussi original qu'improvisé à une amende de 200 francs, contre laquelle il n'a nullement protesté.

Ainsi pas de bruit, pas de frais, pas de scandale. Quelle belle leçon donnée aux plaideurs ordinaires !

Le journal *l'Italie* nous apprend que l'abbé Listz vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale d'Albano.

Le célèbre pianiste, dit ce journal, doit sa nomination à son intime ami le cardinal Hohenlohe, qui, comme on sait, a été nommé récemment archevêque d'Albano.

Du vivant même de Pie IX, le cardinal Hohenlohe avait fait des démarches afin d'obtenir quelque dignité ecclésiastique simplement honorifique, pour son ami. Pie IX avait bien promis de faire quelque chose pour le pianiste, mais tout s'était borné là.

Léon XIII est allé plus loin, et, maintenant, le cardinal Hohenlohe et le chanoine Listz feront ensemble de la musique à Albano, au lieu de la faire, comme par le passé, à la ville d'Este (Tivoli), propriété du cardinal.

Les musiciens ne peuvent qu'être flattés de voir un des leurs arriver aux plus hautes dignités ecclésiastiques, et Léon XIII, par la distinction qu'il vient de conférer au grand pianiste Listz, opérera peut-être bien des conversions parmi les adeptes de l'art musical.

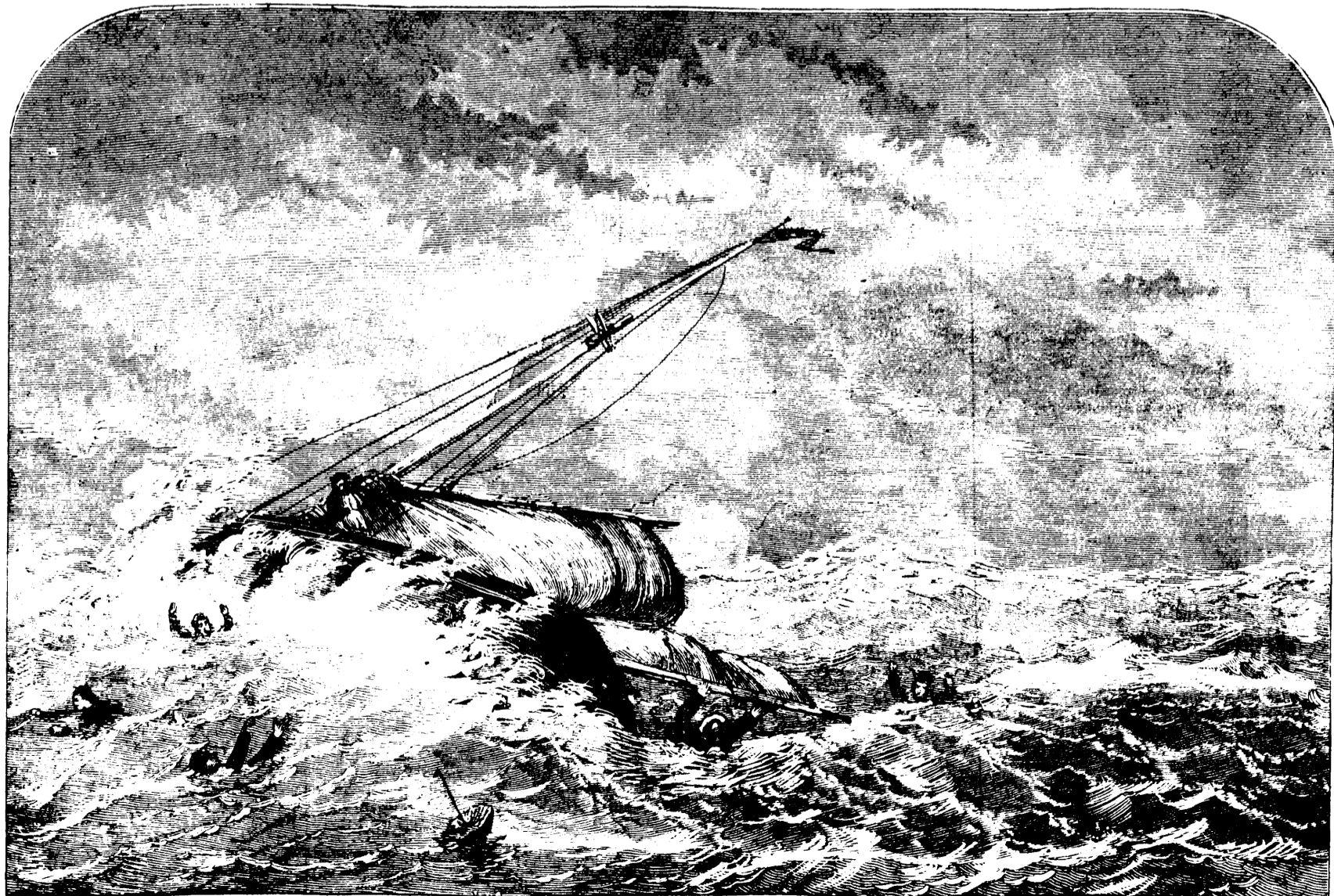




MONSEIGNEUR O'BRIEN,  
EVÊQUE DE KINGSTON, DÉCÉDÉ SUBITEMENT À QUÉBEC, LE 31 JUILLET



LE TOMBEAU D'UNE MÈRE



LE TERRIBLE ACCIDENT DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, COMTÉ DE PORTNEUF

## ODE A GRÉMAZIE

Le long des rives du grand fleuve  
Le glas des morts s'est promené,  
Car la patrie en deuil est veuve  
De son poète infortuné.  
Partout où résonna sa lyre,  
Au souvenir de son martyre  
Des pleurs de regrets ont coulé ;  
De l'humble toit de la chaumière  
S'élève une ardente prière  
Pour le repos de l'exilé.

Il fut le chantre de nos gloires,  
Le barde aimé des jours anciens  
Où, sous le poids de leurs victoires,  
Tombaient les héros canadiens.  
Plein de l'amour de la patrie,  
Il consacrait tout son génie  
A la célébrer dans ses vers,  
Et ses accents patriotiques,  
Réussissant les jours antiques,  
Les révélaient à l'univers.

Du champ labouré par les balles  
Il leva le sanglant sillon,  
Chantant les luttes colossales  
Et le Drapeau de Carillon.  
Sa muse aux ailes intrépides,  
Dédaignant les bruits insipides  
Dont son génie était lassé,  
Cherchait dans un rêve sublime,  
Esprit planant sur un abîme,  
Les grandes rumeurs du passé.

Pour célébrer notre épopée,  
Nomme-moi, maître, ton rival !  
Saluant la croix et l'épée,  
Tu chantes Montcalm et Laval.  
Saints martyrs de la colonie,  
Héros, frères de ton génie,  
Défilent graves sous tes yeux ;  
Tout ce que le passé recèle  
De faits sublimes se révèle  
A ton regard audacieux.

Un jour, flagellant ton génie,  
Le vent d'orage t'emporta.  
Tu connus la ton ne insomnia  
Sous l'humble toit qui t'abrita.  
Proscrit de ta rive sereine,  
Tu promenais ton âme pleine  
Des regrets qui t'ont consumé,  
Et quand vint l'heure déchirante,  
Par une main indifférente  
Ton regard éteint fut fermé !

Sur le cercueil qui te renferme  
Avec nos pleurs jetons l'oubli ;  
Que le couvercle se referme  
Sans insulte à ton front pâli.  
Oui, paix à ton âme chrétienne !  
Et que l'Eglise se souvienne  
Des hymnes que chantait ta voix !  
Tu mérites qu'on te pardonne,  
Car tu portes double couronne,  
Poète et martyr à la fois !

Faut-il que ta dépouille chère  
Dorme toujours si loin de nous ?  
Nous ramènerons ta poussière  
Sur ces bords dont tu fus jaloux ;  
Noble et suprême apothéose.  
Il faut que ta cendre repose  
Près des héros que tu chantas  
Et que ta lyre harmonieuse  
Plane sur la ville oublieuse  
Qui maintenant te tend les bras.

Nous saluerons avec ivresse  
Ce jour que devançant nos vœux,  
Où sur ces bords que le flot presse  
Tu dormiras près des aïeux.  
Quand notre rive encor fidèle  
Verra ta dépouille mortelle  
Rendue à ce sol orphelin,  
Une acclamation immense  
Fera bondir, noble vengeance !  
La vieille cité de Champlain !

Et sur ton humble mausolée,  
Marbre rayonnant de ton nom  
Planera ta muse mêlée  
Aux fiers orages du canon,  
Et toutes les rumeurs de gloire,  
Echos lointains de notre histoire,  
Viendront se donner rendez-vous  
Sur la tombe où tes jeunes frères,  
Mêlant leurs hymnes funéraires,  
Te veilleront d'un œil jaloux.

Et moi, dont la muse craintive  
Fuit les grands vols avec effroi,  
J'irai d'une larme furtive  
Mouiller un jour ton marbre froid,  
Et recueilli sur la poussière  
Dire au Seigneur une prière  
Qui fera tressaillir tes os,  
Plus que ces strophes solennelles  
Qui couvrent de leurs blanches ailes  
Le lieu sacré de ton repos.

Et je dirai tout bas : O maître,  
Vers vos rivages revenu,  
Daigne un instant me reconnaître,  
Moi, pauvre poète inconnu.  
Perdu dans la noble phalange  
Qui jette un hymne de louange  
Sur ton cercueil sitôt fermé,  
Devant ta dépouille attentive  
Je jette ma note plaintive,  
O mon poète bien-aimé !

M.-J.-A. POISSON.

Arthabaska, avril 1879.

## LE MARIAGE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Lorsque, au premier coup de canon de midi, le dimanche 30 janvier 1853, la voiture à huit chevaux qui portait l'empereur et l'impératrice à Notre-Dame, sortit des Tuileries, entre deux haies de gardes nationaux et de soldats, enserrées et noyées dans les flots d'une population empressée et sympathique, la souveraine avançait précédée et comme éclairée du double rayonnement de la beauté et de la charité. On l'admirait, parce qu'on la voyait belle ; on l'honorait, parce qu'on la savait bonne ; et, si les six cent mille francs de diamants, offerts par la ville de Paris et réservés, à sa prière, pour élever les jeunes filles pauvres, ne brillaient pas sur sa personne, l'éclat du collier absent était bien surpassé par l'auréole de respect attendri qui s'élevait du cœur des mères reconnaissantes.

Il est plus aisé d'imaginer que de peindre l'attention respectueuse, mais ardente et insatiable, qui, du fond de l'immense nef de Notre-Dame, accueillait l'impératrice à son apparition sous le portail, et la suivit dans sa marche jusqu'au fauteuil qui l'attendait devant le chœur. Il y eut dans tous les rangs, dans toutes les profondeurs de cette réunion immense, quelque chose de plus éclatant encore que les acclamations ; ce fut, à proportion qu'elle marchait, un murmure approbateur et comme l'explosion respectueusement contenue, mais d'autant plus éloquente, des esprits et des cœurs qui se donnaient. Avant le moment où, ayant autour d'elle les chefs de l'armée, les cinq cardinaux français et dix évêques, l'officiant la bénit comme épouse et comme souveraine, le peuple du dehors et l'élite sociale réunie dans la basilique l'avaient consacrée. Elle était entrée à Notre-Dame choisie par l'empereur, elle en sortit adoptée par la France.

Suivons l'impératrice Eugénie du parvis de Notre-Dame aux Tuileries ; étudions sa vie au milieu des devoirs de son rang, à travers les distractions du monde, les soucis des affaires, les consolations de la maternité ; montrons-là associée à la tâche glorieuse et difficile de l'empereur ; poussée par son énergie en Corse, où elle visite le berceau des Napoléon ; en Afrique, où elle est saluée dans les fantasias des Arabes ; à Constantinople et en Egypte, où elle recueille, du Caire à Suez et aux Cataractes, les hommages rendus au prestige de la France impériale ; toujours ferme, ardente, résolue, toujours la même enfin, même à l'heure douloureuse où elle gravit la première marche de son calvaire.

Le trait distinctif et caractéristique de l'impératrice Eugénie, c'était l'élégance en toutes choses, dans l'esprit, dans les goûts, dans l'accueil, dans la personne. C'est par cette qualité, qui semble d'essence française et dont Paris est le juge suprême, qu'elle exerça pendant dix-sept ans un prestige sans exemple autour d'elle, non seulement dans la sphère du trône, mais dans tous les milieux sociaux où ses voyages la conduisirent. Quoique la beauté et la grâce aient cent formes diverses, et soient diversement appréciées, elle était belle et gracieuse pour tous et partout, parmi les patriciennes comme parmi les paysannes, à Paris comme à Biarritz. J'ai vécu, comme bien d'autres, pendant la durée du règne, dans la sphère du monde officiel, admis ou appelé à la cour ; et quoique bien des femmes, favorisées entre toutes de la nature et de la fortune, y aient attiré l'admiration et reçu de justes hommages, jamais on n'y a entendu dire qu'aucune d'elles y ait balancé, encore moins effacé, l'éclat de l'impératrice.

Sa vie était simple et active. Levée et prête avant neuf heures, elle vaquait dès lors aux occupations qui remplissaient sa journée. Elle aimait les lectures sérieuses et possédait une instruction solide et variée, à laquelle ses voyages avaient beaucoup ajouté. Sa grande fortune personnelle lui avait permis de partager son existence entre l'Espagne, l'Angleterre et la France, et un esprit aussi vif que le sien n'avait pu étudier ces grands pays sans y cueillir la riche moisson qu'y offrent aux

intelligences les mœurs, les arts et les lettres. Elle donnait ses audiences le dimanche, après la messe ; ces audiences s'élevaient généralement à dix personnes ; mais, s'il s'y trouvait, et ce n'était pas rare, des interlocuteurs dignes d'apprécier et de soutenir sa causerie, elle était sujette à se désheurer, comme disait le cardinal de Retz, oubliant les absents pour les présents, et cédant elle-même au charme qu'elle exerçait.

Parmi les femmes diversement distinguées avec lesquelles j'ai eu l'honneur de m'entretenir, je n'en ai pas connu une seule dont la parole eût autant d'imprévu, contenu par autant de naturel et de droiture. Elle avait quelquefois des mots semblables à ces éclairs qui font subitement fermer les yeux, mais qui laissent après eux le ciel plus bleu et l'atmosphère plus pure. C'est à propos d'un de ces mots, rappelant les joies enfantines que lui donnaient, à sept ans, les histoires spirituellement racontées, à elle et à sa sœur, par Henri Beyle, connu sous le pseudonyme de Stendhal, qu'interrogé par elle sur l'impression que j'en avais éprouvée, je lui répondis que sa conversation me rappelait quelquefois cette charmante gazelle des Pyrénées, qui porte parmi les chasseurs le nom d'izard. On la voit sur la pointe d'un rocher, silhouette fine, svelte, aérienne, sondant les profondeurs d'un œil intrépide, et puis s'élançant d'un bond prodigieux. On la croit brisée, mais, pendant qu'on cherche son pauvre corps dans l'abîme, on la voit plus alerte, plus légère, faisant résonner de son pied idéal l'arête marbrée du pic opposé.

GRANIER DE CASSAGNAC.

## LES BOISSONS D'ÉTÉ

Le Dr Philibert, ancien major de l'armée d'Afrique, puis praticien fort recherché à Paris, n'a plus pour clientèle que les amis, bien portants, qui d'aventure vont sonner à la grille du rustique ermitage où le disciple d'Esculape cultive bêatement la tulipe, la pêche et le melon, en se préoccupant surtout de n'être plus médecin, de ne plus signer d'ordonnances.

Or, un des jours les plus chauds de cette chaude saison, nous étions allés, en famille, demander l'hospitalité à l'ermitage du docteur. Tout s'était bien passé, quand, au moment du retour, une de nos jeunes filles se trouva soudain prise d'une sorte de fièvre froide, qui amena la syncope et put nous faire craindre une grave complication, car de prime abord le docteur lui-même semblait ne rien comprendre à ce subit accident.

Après enquête, cependant, il fut reconnu que la jeune fille, qui venait de sauter, de courir, avait tout bonnement bu plusieurs gorgées d'eau fraîche à même la pompe, et s'était ensuite reposée dans un bosquet où la fièvre l'avait saisie.

La cause connue, restait à combattre l'effet, ce qui ne fut pas mince affaire, car il y avait perturbation complète du système, et presque inanition de la malade. Enfin, à grands renforts de frictions qui ramenèrent la circulation, et de boissons brûlantes qui produisirent une heureuse réaction intérieure, tout danger fut écarté ; mais l'enfant avait été trop rudement secouée pour qu'il fût possible de la ramener le soir même à la ville.

Par ordonnance du docteur, il fut décidé que nous passerions la nuit à l'ermitage, où un véritable campement dut être improvisé.

Comme nous nous excusions de causer un tel dérangement :

— Eh ! pardieu ! fit le docteur, à quoi bon ces doléances ? le dérangement n'est que drôle ; mais je lui voudrais une autre cause ; car ce qui n'est pas drôle, c'est que l'on s'avise de venir être malade ici, comme si l'on ignorait que je ne suis plus médecin. Espérons qu'on ne recommencera pas.

— Qui sait, docteur, qui sait ?

— Comment, qui sait ?

— Une imprudence, vous le voyez, est sitôt commise.

— Il n'en faut pas commettre, alors.

— C'est facile à dire, docteur, mais beaucoup moins à observer. Ainsi, par exemple, en des temps comme celui d'aujourd'hui, quand on serait tenté, pour employer la locution vulgaire, d'ingurgiter la mer et les poissons, où s'achève la prudence, où commence l'imprudence ? Ne nous disiez-vous pas tout à l'heure que si, au lieu de s'asseoir après avoir bu, l'enfant s'était remis à courir, à sauter, il n'en eût probablement rien été ?

— Certainement, et je le maintiens.

— Il y a donc, notamment sur ce chapitre de la boisson, qui est d'actualité, un ensemble de théories, de préceptes vérifiés par l'expérience ?

— Certainement.

— En ce cas, docteur, puisque vous savez ces choses et que nous les ignorons...

— Je devrais vous les apprendre, n'est-ce pas ? Ah ! les voilà bien... Encore une fois, je ne suis plus médecin !

— Non, mais vous êtes le plus obligeant, le plus humain des mortels, et, de votre aveu, nous sommes vos amis.

— Je ne dis pas non, mais...

— Nous écoutons, docteur, nous écoutons...

— Soit ! car aussi bien faut-il dire quelque chose pour passer la soirée. Et d'abord, avant de vous parler de la façon de boire et de la nature des boissons, je voudrais noter ce point important, que la soif, même aux temps et dans les pays les plus chauds, peut être (relativement, bien entendu) un besoin plus ou moins factice résultant d'une habitude prise et non d'une exigence naturelle.

En thèse générale, chacun doit l'avoir remarqué, la soif artificielle, la soif due à la gourmandise ou au désœuvrement, est une des plaies de l'humanité ; "boire sans soif—fait dire Beaumarchais par un ivrogne—nous distingue des autres bêtes."

Ici, à la vérité, la pensée est juste, mais l'expression ne l'est pas, car il paraît inexact de croire que les habitués du cabaret, du comptoir d'étain, du café, de la brasserie, boivent sans soif ; l'habitude qu'ils ont contractée d'absorber telle quantité ou telle sorte de liquide leur rend cette absorption obligatoire ; c'est un besoin ajouté aux exigences de la nature ; et, comme pour toutes les habitudes qui commandent souvent plus impérieusement que la nature même, ils souffriraient s'ils manquaient de satisfaire à cette soif, qui, pour être artificielle, n'en est pas moins vive.

C'est par millions d'hectolitres que peut annuellement se chiffrer, seulement pour la France, l'ensemble du liquide absorbé sans raison, sans utilité, c'est-à-dire de quoi faire couler à larges bords une grande rivière ; et la proportion est bien plus forte encore dans les "pays de bière," où la moyenne quotidienne de consommation s'élève à cinq ou six litres, et où l'on trouve des buveurs absorbant jusqu'à cinquante, soixante et même quatre-vingts litres de liquide.

De même donc qu'il y a par le monde une majorité de gens qui se sont créés une soif factice permanente, de même chaque année, lorsque arrivent les premiers jours chauds, une multitude de personnes se font ce que j'appellerai une soif saisonnière, en vertu d'une erreur de leurs sens, qui les porte à croire que la boisson est un palliatif de la chaleur.

Sous prétexte de se rafraîchir, elles boivent d'abord sans soif, elles introduisent à l'intérieur une fraîcheur qui leur paraît combattre l'influence de la température extérieure ; et, pour peu que l'expérience se renouvelle quelquefois au début de la saison, en voilà pour toute la période des chaleurs ; voilà, créé de toutes pièces, sans nécessité, et contre les saines lois hygiéniques, un besoin qui va croissant à mesure qu'on le satisfait, et qui devient par conséquent un tyran aussi importun que nuisible.

Le premier précepte à suivre, la première précaution à prendre quand vient la chaude saison, consisterait donc à ne pas prendre l'habitude de boire entre les repas, toutes les fois du moins qu'il n'y a pas eu marche ou exercice exceptionnel ; car il est bien évident qu'il ne faudrait pas don-

ner à cette prescription une rigueur absolue, et qu'au cas où, par un temps chaud, l'on aurait fait une dépense d'efforts extraordinaires ayant provoqué une exhalation, une transpiration insolite, l'on serait mal venu à ne pas réparer la perte subie. Je parle, entendons-nous bien, du train de vie coutumier de gens qui n'accomplissent aucun travail physique pénible, et j'ajoute que comme, même sans travail, sans agitation corporelle, le corps en été transsude plus qu'en hiver, il est tout naturel qu'au cours des repas, hors desquels il faudrait pouvoir ne jamais boire, la somme de boisson soit augmentée en raison de l'élévation plus grande de la température.

Il va vous sembler que l'abstinence que je conseille soit difficile à observer. Non, je vous assure ; c'est, en principe, non pas même une privation à s'imposer, car les chaleurs torrides ne se déclarent pas du jour au lendemain, mais un simple mouvement de résistance à une influence dont on aurait aisément raison, et à laquelle on ne cède d'ailleurs que d'une façon toute machinale, parce qu'on ne réfléchit pas aux conséquences de cette faiblesse.

Conséquences bien graves, en somme, puisque l'excès de boisson ne tend à rien moins qu'à débilitier le corps en général, et à troubler les fonctions de l'estomac, qui, pendant les chaleurs plus qu'en tout autre moment, a besoin de toute son énergie, de toute sa régularité d'action.

Tâchez donc, au commencement de l'été, de vous mettre en garde contre la funeste tentation de boire hors des repas, et vous en aurez cette triple et quadruple récompense, d'être plus forts, de digérer mieux, ce qui est la première garantie de santé, d'avoir moins chaud, et enfin de n'avoir pas soif.

—Fort bien, docteur, il est probable que nous mettrons ces prescriptions à profit l'an prochain ; mais étant donné que nous ne les avons pas suivies et que la soif nous obsède, que devons-nous boire ?

—A la première de vos questions je réponds par une question : Qu'est-ce que la soif, la soif naturelle, bien entendu, c'est-à-dire l'appétence du boire (comme l'appelle Haller) ? Un hygiéniste célèbre l'a définie " le cri d'un besoin général qui résulte d'une diminution dans la masse liquide du corps " (M. Lévy).

Il faut de l'eau en certaine proportion dans l'ensemble de notre corps ; en grande proportion même, puisqu'un homme ordinaire qui pèse 60 kilos, ou, comme nous disons vulgairement, 120 livres, ne porte pas moins de quatre-vingts livres d'eau, contre tout au plus quarante livres de matériaux solides. Le sang, qui contient beaucoup d'eau, est le premier à s'apercevoir du défaut de proportion, quand le fait vient à se produire par une cause ou par une autre, et alors nous avons soif, c'est-à-dire que nous demandons à remettre de l'eau là où il en manque. Avez-vous bien entendu ? j'ai dit : remettre de l'eau.

—D'où nous devons conclure, docteur, que l'eau...

—Est la boisson normale par excellence, celle qui répond le mieux aux exigences de la nature. D'ailleurs, à l'heure où je vous parle, l'eau est encore la seule boisson des huit-dixièmes de la race humaine, et il est bon de noter que les peuples buveurs d'eau ne sont pas ceux qui offrent le moins grand nombre d'hommes robustes, vigoureux et actifs.

Oui, l'eau est de tous les liquides celui qui réussit le mieux à calmer la soif ; et si l'on savait, même en cas de soif vive, prendre l'eau en quantité voulue et graduelle, il serait vraiment inutile de recourir à nulle autre boisson.

En réalité, du reste, nous ne connaissons guère comme calmants ordinaires de la soif que des boissons dont l'eau forme la base, et c'est pourquoi, parmi les boissons fermentées, qui d'ailleurs ne désaltèrent au moment même que pour raviver la soif un peu plus tard, la bière a sur le vin un avantage proportionnel à la quantité d'eau qu'elle contient en plus.

Que, déshabitués de l'eau pur par les raffinements de ce que nous appelons le confortable, nous voulions ajouter une sa-

veur, un arôme agréable à cette boisson primitive, rien de mieux, si le plaisir que cette modification nous procure n'avait pas pour conséquence de nous conduire à exagérer la somme d'absorption d'un liquide qui, pris en trop grande quantité, devient aussi nuisible qu'il est bienfaisant quand on en modère la dose.

Il en est absolument, dans ce cas, comme du forgeron qui avive le feu de sa forge par un peu d'eau, mais qui l'éteindrait d'emblée s'il prodiguait trop les aspersions.

La sagesse, encore une fois, serait donc la modération ; mais comme il est convenu qu'en vertu de la mauvaise habitude contractée, vous ne restez pas dans la juste mesure, et que je ne vous fais pas l'injure de croire que vous vous abreuvez d'alcools, il faut que vous sachiez à quoi vous vous exposez. Et d'abord, au point de vue purement mécanique, votre corps, qui veut se débarrasser de l'excès d'eau, se transforme en une sorte d'alambic, ce qui suffit à en distendre tous les ressorts et à vous ôter l'énergie dont vous auriez besoin pour braver la chaleur ; car vous n'ignorez pas que l'acte de la transpiration affaiblit ; et vous respirez sans cesse dans des proportions extrêmes.

Voilà pour la masse du corps ; mais en ce qui concerne les organes intérieurs, et notamment les organes de la digestion dont le fonctionnement régulier importe tant à la santé, vous distendez l'estomac, vous diluez les sucs gastriques et atténuez leurs principes actifs ; vous rendez molles, atones les membranes, enfin vous engorgez et noyez tout le système. De là digestions imparfaites, suppression de la nutrition du corps, qui perd sans acquiescer. De là des vomissements, des diarrhées, c'est-à-dire une perturbation qui peut avoir les suites les plus désastreuses.

—Mais enfin, docteur, étant donné que nous sommes impérieusement poussés à boire, à ingurgiter plus d'eau que n'en réclame notre organisme, n'est-il pas un choix à faire parmi les boissons aqueuses ?

—Reposez d'abord les acides qui ne font qu'irriter, et particulièrement les sirops de fruits qui délabrent ; il n'y a de bon dans tout cela que le principe sucré qui a une vertu tonifiante.

—Que pensez-vous du *grog*, docteur ?

—Le *grog* est une boisson d'hiver, non d'été, car quelque temps après l'ingestion, il se fait une réaction de chaleur et de sécheresse qui appelle un calmant.

—L'eau rougie ?

—Est préférable, à la condition d'y mêler un peu de sucre et de la boire *rose*, plutôt que *rouge*, soit très-peu de vin.

—L'eau gazeuse ?

—Est bonne dans une certaine mesure ; car si, en principe, elle paraît soulager de la soif, elle ne tarde pas à amener une irritation qui jette bientôt un trouble dans l'économie.

—La bière ?...

—Est un alcoolique souvent assez haut titré qui n'abat la soif que pour la faire renaitre plus vive... allez voir en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, et voyez, chez nous, les buveurs de *bocks*. Je ne vous conseille donc la bière qu'en mangeant.

—Alors que prendrons-nous quand nous devons boire sans manger ?

—La boisson par excellence, qui fait merveille dans nos pays chauds, l'eau légèrement sucrée et teintée de café, c'est-à-dire deux cuillerées d'une forte infusion de café dans un verre d'eau.

Ce qui est une véritable providence pour les rudes travailleurs des champs, pour les troupes en marche, ne peut être que merveilleusement salutaire pour les gens qui ne dépensent aucun effort extraordinaire. Tenez-vous-en à cette boisson qui n'est ni difficile ni coûteuse à préparer ; et en même temps que vous aurez réussi à atténuer la soif, vous aurez conservé à vos organes une tonicité, une activité dont vous ressentirez les heureux effets ; car notez qu'ayant moins soif en buvant beaucoup moins, vous ne ferez rien autre que vous rapprocher du système normal de réparation aqueuse de votre corps.

—C'est entendu, et nous vous recommanderons d'autant plus aisément à votre recommandation que cette boisson est des plus agréables ; mais encore un renseignement dont l'accident de tantôt nous révèle l'importance.

—J'entends, vous voulez parler de la température du liquide.

—J'ai oui dire qu'on se trouverait fort bien d'user en été de boissons sinon chaudes, au moins tièdes.

—C'est une grave erreur. Il peut arriver qu'en de certains cas de fatigue extrême, notamment en atteignant au but d'une marche forcée, l'absorption d'un liquide chaud, mais de nature réconfortante, tonifiante, comme par un exemple un bouillon simple ou mêlé de vin, soit d'un bon effet ; mais c'est une exception dont il ne faudrait pas faire une règle.

Les exemples sont du reste nombreux de populations, de troupes chez lesquelles le manque d'eau fraîche pendant l'été a causé toutes sortes d'accidents et de maladies.

L'eau tiède est essentiellement débilitante, tandis que l'eau fraîche est fortifiante. La nature nous conduit bien quand, par les temps chauds, elle nous fait préférer les boissons froides, et c'est être dans les saines lois de l'hygiène que de boire frais en été.

A vrai dire, y a-t-il des précautions à prendre, et ne faudrait-il pas aller d'un excès à l'autre, comme par exemple ne plus s'abreuver que de boissons glacées à toute heure et à tout propos.

L'eau froide, c'est-à-dire à la température ordinaire des caves ou des puits, est un excellent tonique, car en entrant dans l'estomac elle provoque une réaction, un léger afflux sanguin qui aide au travail de la digestion ; mais il est bien entendu qu'il faut encore là une juste mesure, car si, par exemple, une certaine chose glacée ou, si vous aimez mieux, ce que nous appelons *une glace* prise au cours du repas est un excellent digestif, par la vive réaction qu'elle fait s'opérer, plusieurs verres d'eau glacée ou un grand bol de glace arêterait, paralyserait la fonction de l'estomac. Au lieu que la circulation générale s'active, comme cela a généralement lieu après absorption modérée du principe tonique, l'excès produirait un refroidissement et même la mort, par suite d'affections graves, comme pleurésies, péritonites, etc.

C'est ici, d'ailleurs, le cas de noter que, toutes les fois qu'il s'agit d'introduire dans l'estomac un liquide frais ou froid, le mieux est de l'accompagner d'une certaine dose d'aliments. Un bouchée de pain, un biscuit mangé au préalable, peuvent suffire à préserver des plus funestes accidents.

J'ajoute que la façon d'absorber le liquide froid est aussi pour beaucoup dans le danger ou l'innocuité de ses effets.

Si, pendant les chaleurs, tant d'accidents surviennent par suite de l'absorption de boissons froides, c'est qu'on a jeté trop brusquement et en trop grande quantité à la fois ces liquides dans l'estomac. C'est le cas d'une armée qui arrive auprès des sources fraîches : les soldats se penchent, boivent sans reprendre haleine, et ils sont frappés presque instantanément, ce qui n'arriverait pas si, avant d'avaler l'eau, ils la gardaient quelques instants dans la bouche, ou si, à l'exemple des Orientaux, ils la humaient avec un chalumeau ; procédé infailible pour absorber, sans danger aucun, les boissons les plus froides, parce qu'il y a pénétration graduelle, et non invasion subite.

—Le physicien, dit avec raison un médecin pratique, sait fort bien que s'il jetait subitement de l'eau froide sur une cornue rougie, il ferait éclater cette dernière ; tandis qu'avec des ménagements il emplira d'eau la cornue.

—Voilà comment il se fait que les chiens, qui lapent, peuvent impunément boire de l'eau fraîche au moment où leur corps est le plus vivement échauffé, tandis qu'il y aurait grand danger à laisser boire les chevaux, qui hument l'eau en masse.

—Gardez-vous donc des contrastes trop subits ; et s'il vous arrivait, comme cela est arrivé tantôt à votre jeune fille, de

manquer à cette prudente prescription, rappelez-vous que l'expérience démontre qu'aucun accident n'est à craindre si, après avoir bu froid, même quand on est en sueur à la suite d'une grande agitation, on a le soin de reprendre aussitôt et d'exagérer même, si c'est possible, l'exercice qui a provoqué la transpiration.

—D'où vient, par exemple, que dans les bals tant de cas se présentent où, pour avoir bu froid, certains danseurs sont incommodés, tandis que d'autres n'éprouvent aucun malaise ? C'est que les premiers se sont reposés après avoir bu, et que les seconds se sont remis immédiatement à danser.

—Voilà comment votre jeune fille, après avoir commis une imprudence relative, aurait pu n'en éprouver aucune incommodité—bien qu'elle eût certainement mieux fait ou de laisser passer quelques instants avant de boire, ou de boire à toutes petites gorgées, ou de prendre une boisson chaude."

—Est-ce tout, docteur ?

—Dixi !

E. M.

### CONSEILS UTILES

Une branche de sureau placée près de la fenêtre, en été, éloigne la plupart des insectes tracassiers tels que moustiques, cousins, papillons de nuit, mouches, teignes, etc.

Le sureau est aussi un correctif des mauvaises odeurs ; il serait donc doublement utile sur les étalages de viande ou de poisson, pendant les grandes chaleurs.

Pour les mêmes raisons, quelques feuilles de sureau devraient être mises en permanence près des garde-manger.

Si vous avez dans votre écurie un cheval qui ronge les boiseries de sa stable ou *bois*—vice très-commun et réputé difficile à guérir—faites laver d'une solution d'extrait d'aloès ou de goudron les parties mordues, et cela aussi souvent que le cheval recommencera. Ces extraits qu'on applique avec une brosse sont inoffensifs, mais tellement amers qu'ils finiront par dégoûter le cheval de cette habitude de ronger les cloisons qui l'avoisinent.

Pendant que les poules pondent abondamment, il faut faire la provision d'œufs pour l'hiver. Voici une nouvelle recette pour la conservation.

On enduit les œufs de beurre frais ou d'huile d'olive. On les dispose sur un plateau de bois et on les retourne tous les quatre ou cinq jours. Une boîte, composée de quatre plateaux ou compartiments qu'on pourrait tirer, ferait une excellente réserve à œufs. Mais il ne faut pas que le bois soit neuf, il communiquerait aux œufs une odeur de térébenthine, tout couverts d'huile ou de beurre fût seraient. Une provision d'œufs pour l'hiver fut perdue pour avoir été enfouie dans de la sciure, et des œufs gardés à l'office dans un buffet neuf avaient un goût si détestable qu'on ne put s'en servir.

### VARIÉTÉS

Le comble de la glanterie :  
" Refuser de battre les cartes, parce qu'il y a des dames dans le jeu ! "

\* \*

Un ancien beau rencontre une de ses anciennes qu'il n'a pas vu depuis vingt ans. Ayant fini par la reconnaître à grand'peine :

—Comment, lui dit-il, comment c'est toi, ma bonne Joséphine !

La " vieille garde " avec bonhomie :  
—Oh ! tu sais, maintenant, tu peux m'appeler " Joséphine ! "

\* \*

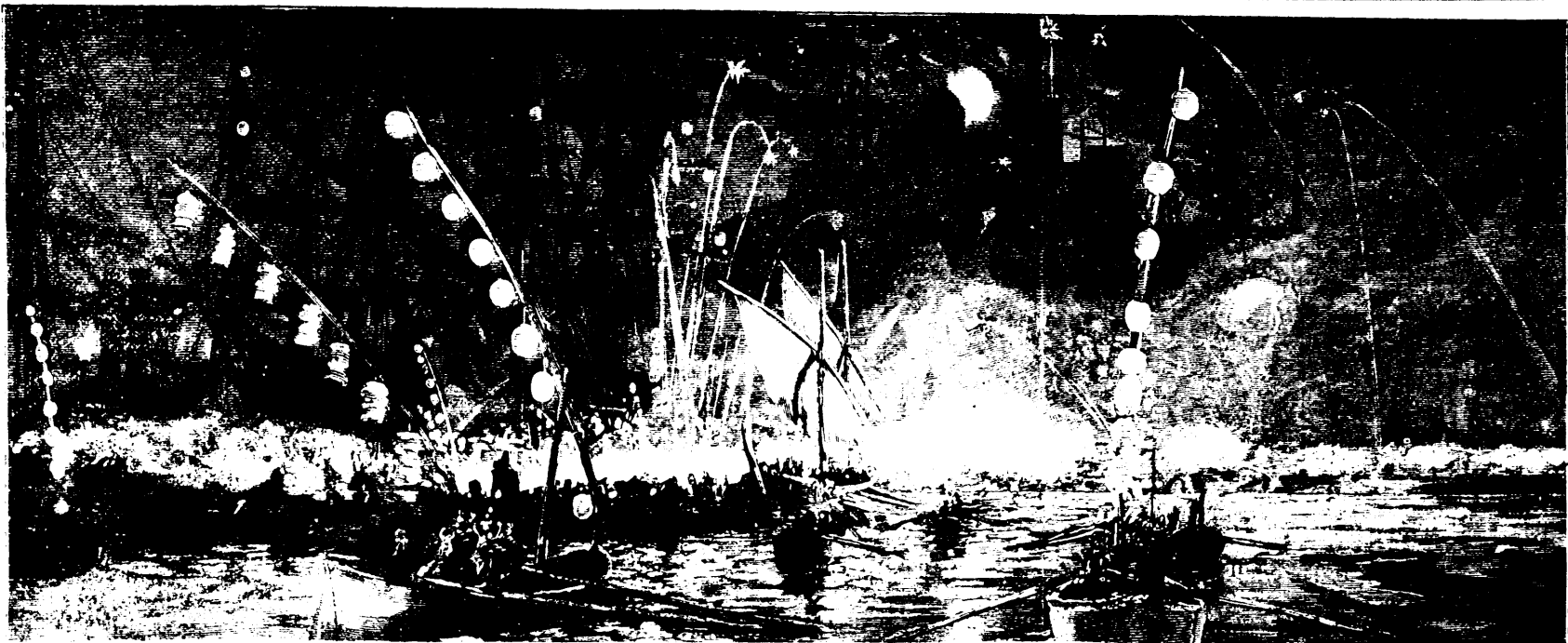
Un mot du *Hurper's Bazar*, de New-York :  
Un colonel aimait beaucoup à parler de lui-même et de ses mérites, et il lui arriva de dire un jour en présence d'une dame :

—Il est presque impossible de savoir à quel point je me trouve occupé, car je ne suis pas seulement le commandant du régiment, mais aussi son major, son adjudant, et Dieu sait quoi encore !

—Et de plus, vous êtes aussi votre propre trompette ! répondit la dame ironiquement.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et de feuilles de palmier à vendre à sacrifiés.



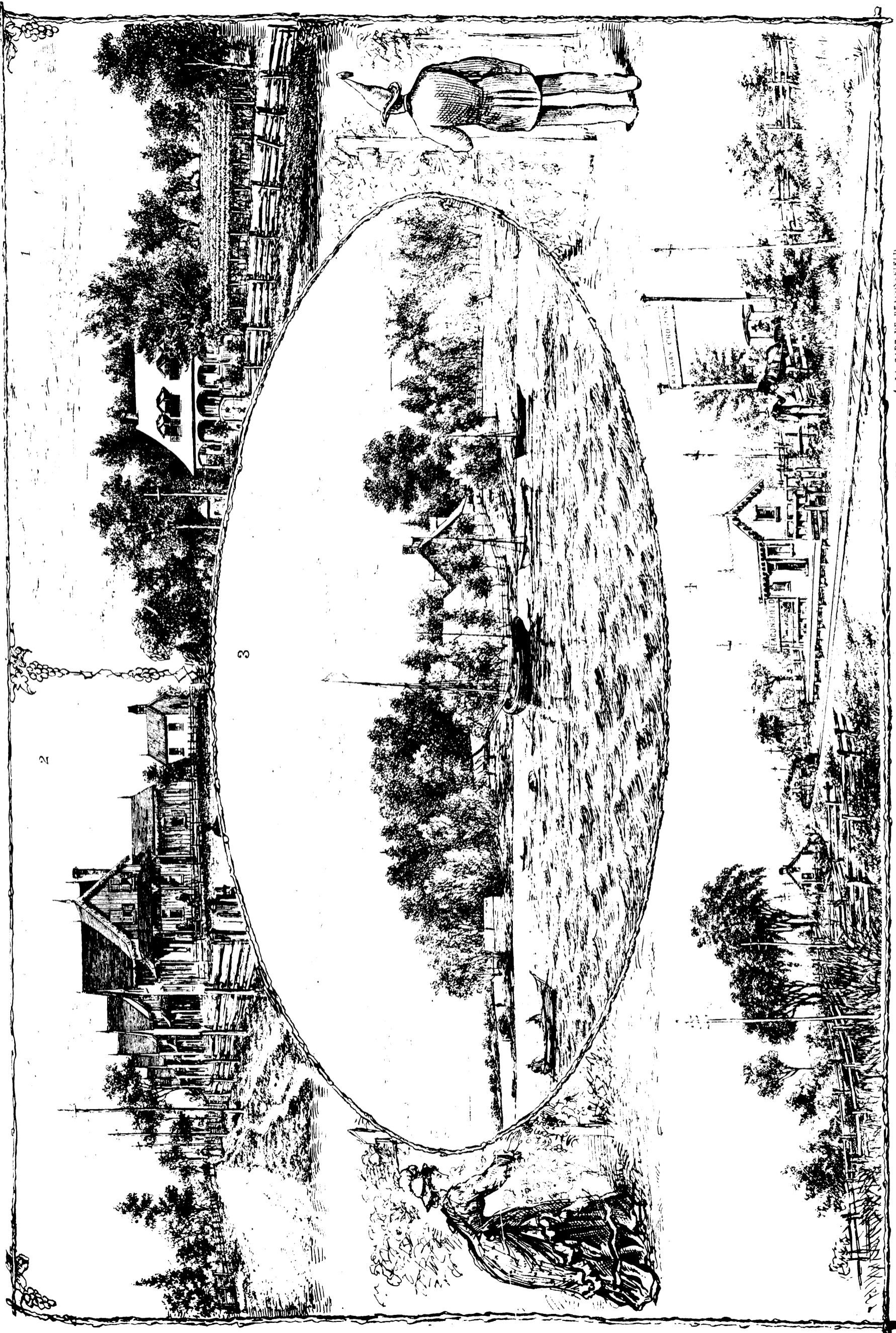


LES FÊTES DE MARSEILLES—FÊTE VÉNITIENNE DANS LE VIEUX PORT



LE VIGNOLE BEACONSFIELD, À LA POINTE-CLAIRE

RÉSIDENCE DU PROPRIÉTAIRE, M. MENZIES



4. LA GARE DE BEACONSFIELD  
(Les passagers pour Sainte Genevève arrêtent ici)

3. LE VIGNOBLE VI DE LA RAIE, POINTE-CLAIRE

2. VILLAS SUR LA FERME

1. VUE DU VIGNOBLE

LE VIGNOBLE BEACONSFIELD



## LA VIEILLE CASERNE (\*)

A MADAME JOHIN-PRUME

Dans mes vieux murs bien des voix résonnèrent ;  
Maint souvenirs éternels mon nom ;  
Les de Longueuil sous mon toit s'abritaient ;  
Je suis l'honneur et l'orgueil du Platon !

Mais sur les pages de l'histoire  
Si mon destin est retracé,  
Si je dois l'éclat de ma gloire  
Aux sublimes voix du passé,  
Un autre astre à mon front s'allume,  
Astre que l'Europe vanta :  
Ah ! vibre, archet de Jehin-Prume !  
Ah ! vibre, voix de Rosita !

J'ai salué deux siècles d'existence ;  
J'ai vu, hélas ! me quitter les Français !  
Puis mes échos, qui pleuraient en silence,  
Durent gémir à la voix d'un Anglais.

Mais sur les pages de l'histoire  
Si mon destin est retracé,  
Si je dois l'éclat de ma gloire  
Aux sublimes voix du passé,  
Un autre astre à mon front s'allume,  
Astre que l'Europe vanta :  
Ah ! vibre, archet de Jehin-Prume !  
Ah ! vibre, voix de Rosita !

Je vis, plus tard, en ces murs, sur le livre  
De jeunes fronts vaillamment se pencher :  
C'était l'essai qui d'un miel pur veut vivre,  
C'était l'abeille et j'étais le rucher.

Mais sur les pages de l'histoire  
Si mon destin est retracé,  
Si je dois l'éclat de ma gloire  
Aux sublimes voix du passé,  
Un autre astre à mon front s'allume,  
Astre que l'Europe vanta :  
Ah ! vibre, archet de Jehin-Prume !  
Ah ! vibre, voix de Rosita !

Séjour antique, aujourd'hui tu tressailles !  
Quels frais accents, quels sons mélo lieux,  
Quelle harmonie enchante ces murailles ?  
Les séraphins habitent-ils ces lieux ?

Oui, sur les pages de l'histoire  
Si mon destin est retracé,  
Si je dois l'éclat de ma gloire  
Aux sublimes voix du passé,  
Un autre astre à mon front s'allume,  
Astre que l'Europe vanta :  
Ah ! vibre, archet de Jehin-Prume !  
Ah ! vibre, voix de Rosita !

O Jehin-Prume, à mon ombre demeure !  
Doux rossignol, Rosita, reste ici !  
Que ton gosier me ravisse à toute heure !  
D'un vin archet, je veux t'entendre aussi !

Oui, sur les pages de l'histoire  
Si mon destin est retracé,  
Si je dois l'éclat de ma gloire  
Aux sublimes voix du passé,  
Un autre astre à mon front s'allume,  
Astre que l'Europe vanta :  
Ah ! vibre, archet de Jehin-Prume !  
Ah ! vibre, voix de Rosita !

ELISE-B. LARIVIÈRE.

Les Trois-Rivières, 1er août 1879.

UN  
DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

XXVII

La situation était grave.

Traverser la route, à cent pas de la sentinelle  
et à découvert, semblait une entreprise bien  
hasardeuse à tenter.

La nuit n'était pas assez sombre pour que  
deux corps se détachant sur le fond clair de  
cette chaussée macadamisée pussent passer inap-  
perçus.

L'officier savait par expérience que les Prus-  
siens avaient de bons yeux et que leur vigilance  
ne s'endormait pas toujours sous l'influence du  
vin d'Argenteuil, comme cela venait d'arriver  
dans le moulin du père Sarrazin.

Cependant Pierre Bourdier avait dû passer  
sans accident, puisqu'on ne le voyait plus, et  
Roger se rappela sa dernière recommandation.  
"J'ai donné ma parole d'imiter exactement  
tous ses mouvements, pensa-t-il ; c'est comme  
si j'avais reçu une consigne et je ne dois pas  
m'en écarter."

Il employa quelques instants à chercher le  
meilleur moyen de franchir ce dangereux pas-  
sage, et à examiner le terrain.

Il voulait d'abord se rendre compte de la dis-  
position de la barricade.

Le soldat qu'il entendait distinctement mar-

cher, mais qu'il ne voyait pas, se promenait-il  
en avant ou en arrière de l'obstacle ?

La réflexion lui fit comprendre que le poste  
chargé de défendre ce retranchement factice ne  
pouvait être placé que de l'autre côté.

En effet, la barrière se élevait à la gauche des  
fugitifs et de la route qui s'étendait à Paris.

Les Allemands ne pouvaient pas attendre une  
attaque venant des villages occupés par eux  
dans la direction de Pontoise, et il était évident  
que la fortification qu'ils avaient élevée pour  
garder ce chemin important devait faire face  
aux lignes françaises.

Or, Courbevoie, Nanterre et le Mont-Valé-  
rien se trouvaient en avant et à droite.

Il était même fort heureux que le hasard  
n'eût pas conduit les voyageurs en deçà de cet  
abatis d'arbres si bien gardé.

On sait avec quel soin et avec quelle habileté  
nos ennemis surveillaient les voies de commu-  
nication pendant toute la guerre.

Barrières, sauts-de-loup, chaussees-trappes, ils  
utilisaient tout, jusqu'aux fils de fer tendus à  
deux pieds de terre pour faire trébucher nos sol-  
dats dans nos combats de nuit.

C'était presque un miracle que le guide ne  
fût pas tombé dans une de ces embûches qui  
entrent pour une si large part dans la tactique  
prussienne.

Roger avait donc quelques chances d'échap-  
per à la vue du factionnaire dont la barricade  
général évidemment l'observation, mais il lui  
fallait cependant user de beaucoup de précau-  
tion.

De plus, le temps était précieux et ce n'était  
pas le moment de délibérer.

Le lieutenant toucha donc le bras de Régine  
pour l'avertir et se mit, sans plus tarder, à es-  
sayer la périlleuse traversée.

Il commença donc à s'avancer doucement en  
se traînant sur les mains et sur les genoux.

Il avait eu soin de se placer à gauche de la  
jeune fille, qui l'imitait bravement, et il se  
disait qu'en cas de malheur il lui servirait ainsi  
de bouclier.

La route était large, et cette manière de che-  
miner ne laissait pas que d'être très-pénible sur  
un sol gelé et semé de cailloux pointus.

Le bruit des pas de la sentinelle continuait à  
résonner dans le silence profond de la nuit.

"Tant qu'il ne s'arrêtera pas, pensait Roger,  
nous n'aurons rien à craindre, car ce sera signe  
qu'il ne nous aura pas vus."

Vers le milieu de la route, il s'aperçut que la  
barricade était peut-être plus rapprochée qu'il  
ne l'avait pensé d'abord, car il entendit très-  
bien le soldat siffler une tyrolienne.

Un peu plus loin, il crut même distinguer le  
son de plusieurs voix.

On parlait dans le poste, et c'était une nou-  
velle preuve que les Prussiens ne se doutaient  
de rien.

S'ils avaient soupçonné que des Français dé-  
filaient ainsi à quelques pas d'eux, il ne se se-  
raient certes pas amusés à causer tranquillement  
derrière l'obstacle.

Les fugitifs étaient arrivés ainsi assez près  
de l'autre bord du chemin pour voir que le ram-  
blai s'abaissait là par une pente aussi raide que  
celle qu'ils venaient de grimper.

La plaine recommençait à une vingtaine de  
pieds en contre-bas de la chaussée, qui formait  
comme une digue en traversant ces champs  
plats.

Au moment où il ne restait plus que cinq ou  
six mètres à franchir pour atteindre le plan in-  
cliné qui devait le mettre hors de la vue de  
l'ennemi, Roger s'aperçut que le bruit avait  
cessé.

Le factionnaire avait interrompu sa prome-  
nade.

Les fugitifs accélèrent leurs mouvements  
afin d'arriver plus vite à la pente protectrice, et  
l'officier eut besoin de tout son sang-froid pour  
manœuvrer de façon à ne pas attirer les regards  
prussiens, tout en se pressant davantage.

"Wer da !"

Ce cri sonore éclata tout à coup derrière la  
barricade.

Le qui-vive allemand retentit aux oreilles de  
Roger comme un glas funèbre.

Evidemment, la sentinelle avait vu remuer  
quelque chose sur la route et s'appretait à faire  
feu.

Une balle pouvait arriver d'une seconde à  
l'autre, et il n'était pas prudent de l'attendre.

Roger s'élança — autant qu'on peut s'élan-  
cer quand on se traîne à genoux — et Régine ne resta  
pas en arrière.

Mais il eut le temps de penser que ce mouve-  
ment, si rapide qu'il fût, ne le sauverait peut-  
être pas.

Les Prussiens sont tenaces ; il était plus que  
probable que la disparition de l'objet signalé  
par le factionnaire ne contenterait pas leur cu-  
riosité et qu'ils allaient sortir de leur embus-  
cade pour savoir à qui ils avaient affaire.

Pendant que cette idée peu rassurante traver-  
sait l'esprit de l'officier, il entendit à quelques  
pas de lui des aboiements répétés.

Des rires étouffés répondirent de la barricade  
à ce bruit inattendu et des lambeaux de phrases  
allemandes arrivèrent à Roger qui crut distin-  
guer le mot *hound*, lequel veut dire chien, dans  
la langue d'outre-Rhin.

Il était déjà sur le versant de la chaussée et  
il n'eut qu'à se laisser glisser en se félicitant de  
l'à-propos avec lequel la race canine intervenait  
dans cette crise.

A sa profonde stupefaction, il tomba presque  
dans les bras de Pierre Bourdier.

Régine était arrivée en même temps que lui  
au bas du talus.

"Quoi ! vous étiez là ? demanda-t-il en étouf-  
fant sa voix.

— Je vous attendais, car je me doutais bien  
que vous auriez besoin de moi, et je ne me suis  
pas trompé.

"Quel bon tour je viens de leur jouer, hein !  
— Comment ? ce chien..."

— C'était moi, parbleu ! oh ! je suis d'une  
jolie force, et ce n'est pas la première fois que  
je dépiste ces imbéciles de Prussiens avec cette  
ruse-là.

— Pourvu qu'ils ne se ravisent pas, murmura  
le lieutenant émerveillé de tant de présence  
d'esprit.

— Il n'y a pas de danger. Si vous connaissiez  
les Allemands comme moi, vous sauriez que  
lorsqu'ils sont protégés par un retranchement,  
ils ne s'aventurent jamais au dehors sans avoir  
de fortes raisons pour se risquer à découvrir.

"Ils ne s'amuseront pas à courir après un  
chien, je vous en réponds."

Le silence qui régnait au-dessus de leurs têtes  
semblait prouver que le message ne se trompait  
pas, et que le poste de la barricade ne pensait  
déjà plus à cet incident.

"Et maintenant, qu'allons-nous faire ? de-  
manda Roger après une assez longue pause.

— Attendez ici une minute ou deux pour souf-  
fler un peu, et nous remettrons en route.

— Et vous espérez toujours arriver sans acci-  
dent ?

— Si j'espère ! mais c'est-à-dire que j'en  
suis presque sûr.

"Savez-vous que nous ne devons pas être  
maintenant à plus de trois kilomètres de Bezons ?

— Oui, mais c'est, il me semble, la partie la  
plus difficile du voyage.

"Le village doit être occupé et barricadé par-  
tout, et, à en juger par ce que nous venons de  
voir, il nous sera malaisé de passer.

— Ne vous tourmentez pas. Je connais l'en-  
droit et je sais un sentier qui nous mènera au  
bord de l'eau sans qu'un Prussien se doute seule-  
ment qu'il y a des Français dans le pays.

"S'il n'y avait que ça pour m'inquiéter, ajouta  
Pierre Bourdier avec un soupir, je serais bien  
sûr de prendre le café dans deux heures d'ici  
avec nos francs-tireurs du Petit-Nanterre, mais..."

— Mais, répéta Roger anxieux.

— Mais il y a autre chose.

— Quoi donc ?

— La Seine, parbleu ! qu'il nous faut malheu-  
reusement traverser encore une fois.

— Je n'y pensais plus, dit tristement l'officier  
dont la tête commençait à se fatiguer au milieu  
de tant de péripéties.

— Est-elle gelée ? Ne l'est-elle pas ? Toute la  
question est là," reprit le messager.

L'entretien se passait au pied du ramblai, et,  
naturellement, les deux interlocuteurs, adossés  
au talus, causaient à voix si basse, qu'ils étaient  
obligés de se parler à l'oreille.

Régine, assise à leurs pieds, les regardait.

"Le vent est toujours plein nord, dit Bour-  
dier en regardant le ciel, et le thermomètre a  
certainement baissé encore depuis que nous  
sommes en route.

"Nous aurions bien du malheur si une rivière  
qui charrie comme nous l'avons vu là-bas n'é-  
tait pas encore prise par un temps pareil.

— Dieu le veuille, soupira Roger.

— Dans tous les cas, il faut marcher, reprit le  
messager en se levant.

"Même ordre pour cette étape-ci que pour la  
première, camarade."

Et il se mit à longer le talus avec précaution,  
en s'éloignant bien entendu de la barricade  
prussienne.

A cent mètres de là, il prit de nouveau à tra-  
verser champs.

Roger et la jeune fille le suivaient à courte  
distance, et, après une demi-heure de marche  
accélérée, ils le virent s'arrêter et leur faire  
signe d'avancer.

"La Seine est là devant nous," dit-il tout  
bas quand l'officier fut à côté de lui.

Le sort des fugitifs allait se décider.

XXVIII

De la place où Pierre Bourdier s'était arrêté,  
on voyait à une centaine de mètres, en avant et  
à gauche, les premières maisons du village de  
Bezons.

Les Prussiens, qui occupaient en forces ce  
point important à cause du voisinage des avant-  
postes français, ne prenaient pas la peine de dis-  
simuler leur présence.

Des lumières brillaient aux fenêtres de plu-  
sieurs maisons, et le reflet d'un grand feu de  
bivouac colorait le ciel de teintes rougêes.

Il est vrai que nos ennemis se croyaient inat-  
taquables du côté de la plaine, et qu'ils réser-  
vaient leurs précautions ordinaires pour la par-  
tie du bourg qui bordait la Seine.

Là, les tirailleurs des deux nations n'étaient  
séparés que par la largeur du fleuve ; aussi, bien  
entendu, les habitations voisines du pont res-  
taient sombres, et le silence n'était interrompu  
sur le quai que par les coups de fusils échangés  
de temps à autre entre les avant-postes.

Quoique la présence des fugitifs n'eût encore  
éveillé l'attention d'aucune sentinelle, Roger  
n'était pas rassuré, et il avait beau se retenir la  
tête, il n'entrevoit pas comment son guide  
comptait traverser ce village barricadé et four-  
millant de Prussiens.

Un bouquet d'arbres s'élevait à une courte dis-  
tance de l'endroit que Bourdier avait choisi pour  
y faire une dernière halte, et, au pied des vieux  
ormes plantés en demi-cercle, on distinguait  
confusément une maçonnerie blanchâtre.

"C'est là, dit tout bas le messager.

— Quoi ?

— Notre chemin."

L'officier ne comprenait pas du tout.

Son ami lui parlait de chemin et il ne voyait  
qu'un mur.

Cependant il commençait à s'habituer si bien  
aux décisions péremptoires de Pierre Bourdier  
et il avait une foi si absolue dans la sûreté de  
son coup d'œil, qu'il ne fit pas même une obser-  
vation.

"Vous allez voir si je vous ai trompé en vous  
disant que nous passerions sous le nez des Prus-  
siens sans qu'ils se doutent de rien, reprit le  
messager de l'armée de la Loire.

"Avançons, mais tout doucement, car les  
gredins ne sont pas loin, et ils ont de bons  
yeux."

Et il se remit en marche suivi de près par ses  
deux protégés.

La petite troupe se dirigeait en droite ligne  
vers les arbres.

Pour y arriver, il fallait suivre un terrain en  
pente, coupé de place en place par des haies, des  
palissades et des amas de moellons.

Bourdier se baissait dans les endroits décou-  
verts et profitait avec beaucoup d'adresse de  
tous les obstacles qui pouvaient servir d'abri.

Inutile de dire que ses mouvements étaient  
scrupuleusement imités par le lieutenant et par  
la jeune fille.

On arriva ainsi au bord d'une espèce de bas-  
sin plus long que large à l'extrémité duquel s'é-  
levait la muraille que les fugitifs avaient aper-  
çue de loin.

Il n'était pas difficile de reconnaître la desti-  
nation de ce trou creusé de main d'homme et  
bordé d'une margelle en pierres plates.

Ce ne pouvait être qu'un abreuvoir ou un la-  
voir, mais, quel que fût l'usage véritable de  
cette excavation artificielle, elle ne servait évi-  
demment à rien pour le moment, car elle était  
recouverte d'une couche de glace.

"Voilà qui est de bon augure," murmura  
l'officier en montrant cette croûte solide à Pierre  
Bourdier, qu'il venait de rejoindre.

Deux ou trois grosses pierres jetées là sans  
doute par des Prussiens désœuvrés n'avaient  
nullement fait fléchir par leur poids, et on pou-  
vait compter sur son épaisseur.

"La Seine ne se prend pas comme une  
simple mare, répondit ironiquement le messa-  
ger, qui semblait devenu plus soucieux en ap-  
prochant du moment décisif.

"Au surplus, ajouta-t-il, nous allons savoir  
bientôt à quoi nous en tenir."

Ce rapi le colloque ne rassura pas beaucoup  
Roger, dont la stupefaction ne connut plus de  
bornes en voyant le guide descendre doucement  
sur la glace et lui faire signe de le suivre.

Il obéit pourtant sans répliquer et il marcha  
avec Régine derrière Bourdier, qui avançait  
vers le mur du fond en s'appuyant à la margelle  
pour ne pas glisser.

Ce trajet assez court, mais peu commode, d'un  
bout à l'autre du laivoir glacé, leur prit quelques  
minutes.

Quand ils furent arrivés, sans chute fâcheuse,  
au pied de la muraille, le guide s'arrêta et mon-  
tra une ouverture voûtée qui apparaissait dans  
la maçonnerie :

"Comprenez-vous, maintenant ? dit-il avec  
un rire silencieux.

— Pas beaucoup plus, répondit assez triste-  
ment Roger.

— Eh bien ! je vais vous expliquer la chose.  
Ce trou que vous voyez là n'est autre chose que  
la bouche d'un canal souterrain qui sert de dé-  
versoir quand les eaux du bassin sont trop  
hautes.

"Ce joli chemin, qu'on dirait avoir été fait  
exprès pour nous, aboutit droit à la Seine, sous  
la première arche du pont.

"Je pense que vous y êtes à présent.

— Et vous croyez qu'il n'est ni bouché ni  
gardé ? dit le lieutenant en secouant la tête  
comme un homme peu convaincu du succès.

— Je ne crois pas, j'en suis sûr.

— Le père Sarrazin est venu flâner par ici, il  
y a deux jours, et il a fait sa petite reconnais-  
sance du couloir voûté.

— Mon cher camarade, dit Roger pénétré d'ad-  
miration, je vous devrai dix fois la vie.

— Attendez, pour vous charger de cette dette-  
là, que nous soyons à Paris.

— Nous y serons demain, je n'en doute plus  
maintenant, s'écria l'officier qui passait vite du  
découragement à l'enthousiasme.

— C'est ce que nous saurons au bout du canal,  
et je tiens à être fixé le plus tôt possible," ré-  
pondit Pierre Bourdier en se courbant pour se  
glisser dans l'ouverture. Bientôt il disparut  
sous la voûte.

Bourdier ne tarda pas à revenir de son explo-  
ration du canal souterrain.

"Allons en avant," fit-il simplement.

Roger n'eut pas même besoin de faire signe à  
Régine.

Elle s'engagea hardiment dans cette voie  
obscurcie, et le lieutenant passa après elle.

Le canal n'était ni très-large ni très-élevé,  
mais il n'offrait cependant pas d'obstacles sé-  
rieux, et on pouvait y marcher à un sans trop de  
peine.

Il s'agissait seulement de se baisser à mi-  
corps, et ce n'était pas une difficulté pour des  
voyageurs qui venaient d'être condamnés à des  
modes de locomotion bien autrement pénibles.  
Le seul inconvénient sérieux était le manque  
d'air qui devait se faire sentir surtout vers le  
milieu du trajet.

Mais on n'avait pas le choix, et il fallait se  
résigner à subir toutes les conséquences ordi-  
naires d'un voyage souterrain.

Celui auquel les fugitifs étaient contraints  
s'accomplissait sans accident et même sans trop de  
souffrances.

Le couloir suivait jusqu'à la Seine une pente

(\*) Voir l'Opinion Publique, vol. 3, pages 313 et 339,  
la notice sur le "Platon." Ajoutons : "La vieille ca-  
serne" des Trois-Rivières est aujourd'hui la résidence  
de M. Jehin-Prume.

dont la déclivité assez prononcée facilitait la marche.

Il ne se passa pas plus d'un quart d'heure avant que Roger, qui venait le dernier, aperçut une clarté assez faible, mais aussi assez rapprochée.

Dix minutes après, le guide s'arrêtait à l'orifice du souterrain, et les deux autres se serraient contre lui.

La voûte en tirant à sa fin allait en s'élargissant, et l'ouverture de ce côté était sensiblement plus grande que celle qui donnait sur l'a-breuvier.

Le petit groupe des voyageurs y tenait tout entier.

— « Où sommes-nous ici ? demanda tout bas Roger en avançant la tête pour regarder au dehors. »

— « Sous la première arche du pont, répondit Pierre Bourdier, et je commence à croire que tout finira bien. »

— « Voyez, » ajouta-t-il en montrant la rivière. A trois pieds au-dessous d'eux, la couche de glace commençait.

La vue en ligne droite était bornée par la première pile et on ne pouvait pas juger si la Seine était prise aussi sous la seconde arche.

Mais, en amont et en aval, le fleuve paraissait immobile, et le silence qui régnait sur cette surface plate et grise indiquait suffisamment que le mouvement des glaçons s'était arrêté.

La question était de savoir si la gelée avait acquis assez de consistance pour supporter le poids d'un homme, et, pour s'en assurer, il n'y avait pas d'autre moyen que de tenter la traversée.

— « Le pont sous lequel nous sommes à cinq arches, dit le messager, et celle du milieu à seule être rompue. »

— « C'est là que commenceront les difficultés, car, tant que nous marcherons sous le tablier, nous n'aurons rien à craindre des Prussiens. »

— « Tout au plus pourraient-ils nous voir au tournant des piles, mais je vous montrerai comment il faut s'y prendre. »

— « Ainsi, vous êtes d'avis de passer tout de suite ? demanda Roger, qui ne pouvait s'empêcher de penser à Régine toutes les fois qu'on se trouvait en face d'un danger nouveau. »

— « Sans perdre une minute, mon cher camarade, dit Bourdier d'un ton décidé, car le vent n'a l'air de tourner à l'ouest et il ne m'est pas bien prouvé que la gelée tienne. »

— « Surtout au milieu du courant, fit observer l'officier. »

— « C'est bien ce qui m'inquiète, et ce serait d'autant plus fâcheux qu'à cet endroit-là justement nous marcherons à découvert et entre deux feux. »

— « Comment ? »

— « Mais oui, celui des Prussiens et de nos francs-tireurs, qui ne se font jamais prier pour envoyer un coup de fusil, surtout la nuit. »

— « Et vous croyez que nous arriverons malgré tout ? »

— « Mon lieutenant, je n'en sais rien, dit le messager, mais il est trop tard pour reculer. »

— « Faites comme moi. »

Et il sauta avec précaution sur la glace.

## XXIX

Le pont de Bezons, sous la première arche duquel les fugitifs venaient de déboucher, fut, pendant le siège de Paris, le théâtre de luttes non interrompues.

Ce n'est pas qu'il y soit jamais livré une grande bataille ou même un combat sérieux.

Les troupes françaises n'ont jamais pensé à forcer le passage de la Seine sur un point dont l'occupation n'aurait eu aucune importance.

En effet, la presque île du Vésinet n'était pas tenable pour nous et il n'y avait aucun intérêt stratégique à y pénétrer.

De leur côté, les Allemands, résolus à prendre Paris par la famine, n'avaient pas la moindre envie de risquer là ou ailleurs un coup de force qui leur aurait coûté cher.

Ils se bornaient à se garder prudemment et méthodiquement comme toujours, et ils eurent, cinq mois durant, la patience peu héroïque de surveiller le cours de la rivière sans jamais chercher à la franchir.

Leurs avant-postes constituaient une ligne de donjons plutôt qu'ils n'exécutaient un service militaire.

Il résultait de cette situation connue et acceptée des deux partis que la guerre était réduite sur les bords du fleuve aux proportions d'une escarmouche perpétuelle.

On s'y battait réellement en amateurs et, pour les assiégés, qui pouvaient venir de temps en temps se délasser à Paris, ce divertissement était plein de charmes.

Déjeuner le matin sur le boulevard et s'en aller le soir à l'affût du Prussien sur les berges de la Seine, ce fut un genre de sport très-recherché pendant cet hiver où le patinage et la chasse faisaient absolument défaut.

A force de le pratiquer, on en était même venu à observer entre ennemis des conventions tacites, à ce point que dans certaines grand-gardes il était d'usage réciproque de ne pas tirer sur les soldats qui venaient relever les sentinelles.

Ce procédé renouvelé de Fontenoy avait bien quelques inconvénients en présence de généraux positifs que les Allemands, et nos éclaireurs furent plus d'une fois dupes de leur répugnance à viser un homme comme un lièvre au gîte.

Mais cependant on se contentait la plupart du temps de s'observer sans brûler sa poudre inutilement, c'est-à-dire qu'on faisait feu seulement sur ceux qui abusaient de la permission de se montrer à découvert.

A Bezons, particulièrement, la situation était curieuse.

Les francs-tireurs parisiens occupaient une longue tranchée creusée au sommet et le long de la berge, juste en face des Prussiens, postés dans les maisons et sur le quai de la rive droite.

On échangeait volontiers un certain nombre de balles pour se tenir en haleine, mais on se tuait rarement.

Ce ne fut que vers la fin du siège que nos ingénieurs ennemis imaginèrent d'installer dans le clocher du village des fusils de rempart qui envoyaient jusque dans nos bivouacs d'énormes olives de plomb.

Nos tirailleurs, trouvant que ce n'était pas de jeu, se fâchèrent alors et ripostèrent si dru et si juste, que cette farce de mauvais goût cessa promptement.

Il y avait aussi des intermittences dues aux changements de la garnison allemande.

Les Bavaois se montraient assez pacifiques et n'abusaient pas de la fusillade, tandis que les divisions poméraniennes ne laissaient rien passer et dépensaient une balle pour trouver un képi ou briser une baïonnette qui se montrait au-dessus de la tranchée.

On leur rendait, du reste, la pareille avec tant d'ardeur qu'ils en étaient venus à faire construire des guérites blindées et montées sur des rails.

A la fin de chaque faction, ils tiraient à eux avec un treuil ce poste ambulancier qui glissait le long des rainures de fer jusqu'au quai bien barriqué.

Là, on changeait le contenu de la boîte, et, par le même procédé, on la renvoyait au bout du pont, garnie d'une nouvelle sentinelle.

Cette précaution, qui faisait plus d'honneur à la prudence de ces guerriers du Nord qu'à leur vaillance, n'empêcha pas, du reste, les éclaireurs de leur supprimer quelques factionnaires.

Malheur au pauvre diable qui cérait à la tentation de fumer une de ces pipes de porcelaine qui font les délices de la blonde Germanie !

Il lui arrivait souvent, par l'étroite ouverture découpée en forme de losange au flanc de la guérite, une balle à laquelle le feu de son allumette avait servi de point de mire.

Le mécanisme qui fonctionnait pour relever de faction ne ramenait alors qu'un cadavre.

Tous ces détails étaient parfaitement connus de Pierre Bourdier qui, depuis le commencement du siège, se reposait de ses missions périlleuses en faisant le coup de fusil aux tranchées, et qui avait plus d'une fois hanté les parages de Bezons.

Il s'était même basé sur sa parfaite connaissance des lieux et des habitudes pour choisir entre tous ce point de passage.

A son départ de Paris, il y avait laissé les Bavaois en face d'un corps d'éclaireurs de sa connaissance, et peut-être comptait-il sur la mansuétude des Allemands du Sud pour lui faciliter l'entreprise.

En tous cas, il était mal tombé, car la garnison avait été renouvelée, et jamais la fusillade n'avait été plus serrée aux abords du pont que dans les derniers jours de décembre.

Les fugitifs arrivaient au milieu d'une véritable petite guerre, car, depuis quelques jours surtout, les choses avaient tourné à l'aigre entre les deux nations.

Un éclaireur fort aimé de ses camarades avait été frappé d'une balle au front au moment où il soignait tranquillement le front-au-feu de cheval qui mijotait dans la tranchée.

De leur côté, les Poméraniens s'étant donné le plaisir de se promener dans une barque pour faire de la musique sur l'eau, les nôtres avaient dérangé beaucoup l'harmonie de leur concert nocturne.

Après cet échange de mauvais procédés, on avait naturellement vécu en hostilité perpétuelle.

De part et d'autre, on se guettait et on se tirait avec acharnement.

Le petit groupe qui venait de descendre sur la glace s'aperçut bientôt que le moment était peu favorable pour passer la Seine *incognito*.

Déjà, pendant qu'ils cheminaient dans le canal souterrain, ils avaient entendu plus d'une fois des détonations répétées par l'écho de la voûte.

Au moment où ils allaient s'aventurer à traverser la première arche, un coup de fusil partit de la rive gauche, puis un second, auquel trois coups espacés répondirent de l'autre bord.

Il était aisé de comprendre, à la lenteur de la fusillade, qu'on ne tirait pas au hasard, et qu'on n'échangeait que des balles soigneusement dirigées.

Les dernières étaient parties évidemment du haut du pont, et la fameuse guérite mobile devaient être le principal objectif de cet engagement méthodique et calculé.

Les fugitifs devaient donc s'attendre à accomplir leur périlleux voyage sous les yeux très-ouverts de tirailleurs invisibles.

Ce qui compliquait encore la situation, c'était que le danger pouvait venir aussi bien d'un côté que de l'autre.

Les projectiles ne tiennent aucun compte de la nationalité des gens, et il n'était pas facile au milieu du fleuve de se faire reconnaître par ceux qui les envoyaient.

Régine et ses deux compagnons avaient donc la chance très-déplaisante de recevoir une balle française avant d'avoir pu montrer, comme on dit, patte blanche à nos éclaireurs.

Le messager et le lieutenant se regardaient avec cette même pensée, qu'ils jugèrent pourtant inutile de communiquer.

Pierre Bourdier affecta même une sécurité qu'il n'éprouvait guère, et prit son air le plus décidé pour dire tout bas à Roger :

— « Nous resterions là deux heures que notre position n'en serait pas meilleure. »

— « On va se *canarder* comme ça toute la nuit, et je crains que la glace ne tienne pas longtemps, car le temps mollit beaucoup. »

— « Je crois qu'il faut risquer le coup tout de suite. »

— « C'est mon avis aussi, murmura l'officier. »

— « Bon ! nous allons donc marcher de l'avant. Seulement, cette fois, je pense que nous ferons bien de changer notre ordre de bataille. »

— « Au lieu de nous suivre à la file, il vaut mieux manoeuvrer séparément. »

— « Chacun se tirera d'affaire comme il l'entendra ; ce sera une charge à volonté. »

— « Vous avez raison ; un homme isolé attirera moins l'attention qu'un groupe. »

— « C'est entendu, et je compte sur l'intelligence ordinaire de votre petite amie. »

— « Soyez tranquille ; si nous devons être sauvés, nous le serons par elle. »

— « Maintenant, voici le plan : »

— « Sous les arches, marcher au milieu pour profiter de l'ombre de la voûte. »

— « Tourner doucement chaque pile en se baissant et en se collant aux pierres, pour se confondre autant que possible avec elles. »

— « Ce sera le moment le plus dangereux, et... »

— « Pas tant que le passage de l'arche du milieu, qui est coupée. »

— « Là, comme nous serons à découvert de tous les côtés, ce que nous aurons de mieux à faire ce sera de courir à toutes jambes jusqu'à la première pile française. »

— « Sur la glace, c'est bien difficile. »

— « Je ne le sais que trop ; mais je ne vois pas le moyen de faire autrement. »

— « D'ailleurs, si, comme je l'espère, nous arrivons sans encombre au bout de la seconde arche, nous pourrions nous arrêter là un instant pour observer le passage et tenir un dernier conseil. »

— « Et sur ce, partons, mon cher camarade, car le dégel n'est pas loin. »

— « Partons, répéta Roger, et que Dieu nous protège. »

La fusillade continuait par intervalles.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

## LES DEUX PÊCHEURS

Il y a sur la côte septentrionale de Bretagne un petit port exposé à tous les vents. Les barques de pêche y trouvent un mauvais abri, et quelques maisons ou plutôt quelques cabanes composent la pauvre bourgade dont les habitants dépendent à la mer toutes leurs ressources.

François Gorrec et Yves Le Bihan étaient considérés comme les plus habiles pêcheurs de l'endroit. Il furent longtemps amis, mais une question d'intérêt les brouilla.

Les mauvais sentiments sont comme les mauvaises herbes, qui envahissent le champ tout entier si on ne se presse pas de les arracher. Le différend des deux pêcheurs devint de l'inimitié, qui bientôt se changea en haine.

Toutefois cette haine était bien plus violente chez Le Bihan, qui ne savait pas dominer les emportements d'un caractère irascible jusqu'à la fureur. Resté veuf de bonne heure, avec un fils qui faisait le cabotage pour un négociant de Binic, il n'avait personne à son foyer pour lui parler le langage de la conciliation et il ne pouvait pardonner à Gorrec son aisance relative. Dans un cœur aigri tout devient sujet d'irritation et de colère ; aussi prêtait-il une oreille complaisante aux excitations perfides qu'on lui adressait.

Un jour, il traversait la grève qui s'étend à l'ouest du port : elle était éclairée par un beau soleil de printemps ; la mer, à peine agitée par la brise, venait caresser de ses lames le sable fin de la rive ; les mouettes et les goélands effleuraient l'eau de leurs longues ailes et remontaient vers le ciel en mêlant leurs cris plaintifs au murmure des vagues. Tout dans la nature invitait aux riantes émotions, mais Le Bihan était dominé par les plus mauvaises pensées ; la colère se lisait dans ses yeux ; il venait d'apercevoir Gorrec en compagnie du brigadier de la douane. Quelques jours auparavant il avait été condamné pour un délit de pêche, et il soupçonnait son ennemi de l'avoir dénoncé. En passant devant sa maison, il vit, derrière les rideaux, sa femme et sa fille qui causaient en travaillant. Quelques instants après, la brise lui apporta l'écho d'un refrain joyeux.

— « De quel droit, se dit-il, ces gens-là sont-ils heureux, tandis que moi... ? »

Le cabaret était là, à quelques pas : il y entra, et, quand il en sortit, une ivresse plus brutale que celle de l'alcool faisait étinceler son regard et bouillonner le sang dans ses veines. La soirée était avancée lorsqu'il arriva sur la partie de la côte opposée à la grève. Elle était hérissée de hautes falaises auxquelles, les jours d'orage, la mer livrait des assauts furieux. Même par les temps calmes, elle était toujours un peu houleuse. A quelque distance du rivage, des rochers montraient leurs cimes noirâtres au-dessus des flots : d'autres, plus perfides, cachaient des pièges vers lesquels un courant sous-marin poussait les navires.

Comme Le Bihan promenait ses regards sur l'océan qui miroitait aux rayons de la lune, quelques barques lui apparurent partant pour la pêche, et parmi elles celle de Gorrec, qui se balançait mollement, la voile gonflée par un vent favorable.

— « Si la mer pouvait l'engloutir ! murmura-t-il. »

Il put espérer que ce vœu criminel serait exaucé. Des signes, auxquels son œil exercé ne se trompa pas, présageaient la tempête. Le vent se leva, les oiseaux de mer volaient en essaims éperdus, les nuages s'amoncelaient en rapides tourbillons. Le ciel devint noir comme une immense tache d'encre : on entendit un concert grandiose, formé des roulements du tonnerre, des sifflements de l'ouragan, du bruit saccadé des vagues déferlant contre les rochers.

Au bord de la falaise s'élevait un phare, bien rudimentaire en comparaison de ceux que la science a depuis disséminés sur nos côtes ; un gros oiseau de mer, affolé par la peur, se jeta contre le vitre, qui céda ; la rafale s'y engouffra et éteignit la lumière.

Le Bihan vit, avec une joie méchante, le hasard seconder ses pensées de vengeance, puis une idée infernale surgit dans son esprit. Il alla prendre chez lui un fanal et le plaça tout allumé dans une anfractuosité de roches. Si faible qu'elle fût, la lumière devait suffire pour perdre son ennemi et l'égarer au milieu des écueils.

Il attendit ensuite le résultat de son odieux stratagème ; mais le remords vint le premier. Les fumées de l'ivresse s'élevaient dissipées et, comme au fond, ce n'était pas une nature perverse, son action se présenta à lui dans toute son horreur ; sa conscience se réveilla et fit entendre sa voix impérieuse. Alors il alla éteindre et reprendre son fanal, tremblant que la sinistre lumière n'ait eu le temps de provoquer une catastrophe. Rentré chez lui, il comprit par les angoisses de son âme que le crime entraîne toujours avec lui son châtement, que le coupable trouve en lui-même un supplice qui devance la justice des hommes.

Le jour parut enfin ; la tempête n'avait pas cessé ; à la voix des éléments en fureur se joignait un bruit plus triste encore : celui de la cloche de l'église qui sonnait le tocsin et appelait les habitants au secours des naufragés.

Le Bihan sortit, pâle et frissonnant ; mais, à peine eut-il fait quelques pas, qu'il recula stupéfait : il se trouvait en présence de Gorrec, qu'il croyait aux prises avec la tempête.

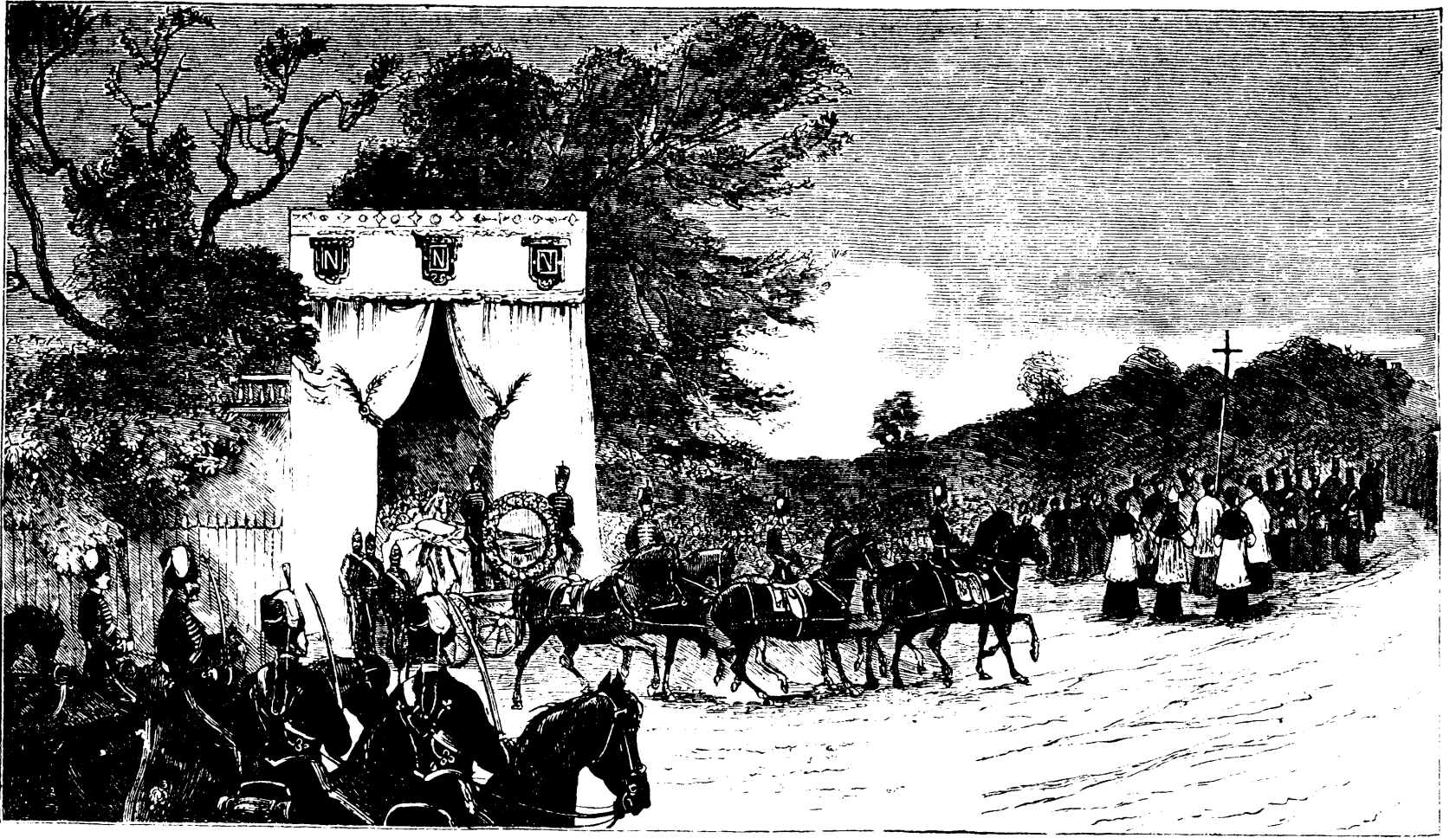
— « Je viens, dit celui-ci, t'aider à sauver ton fils ; hâtons-nous, le temps presse. »

— « Mon fils ! balbutia Le Bihan, d'une voix étranglée. »

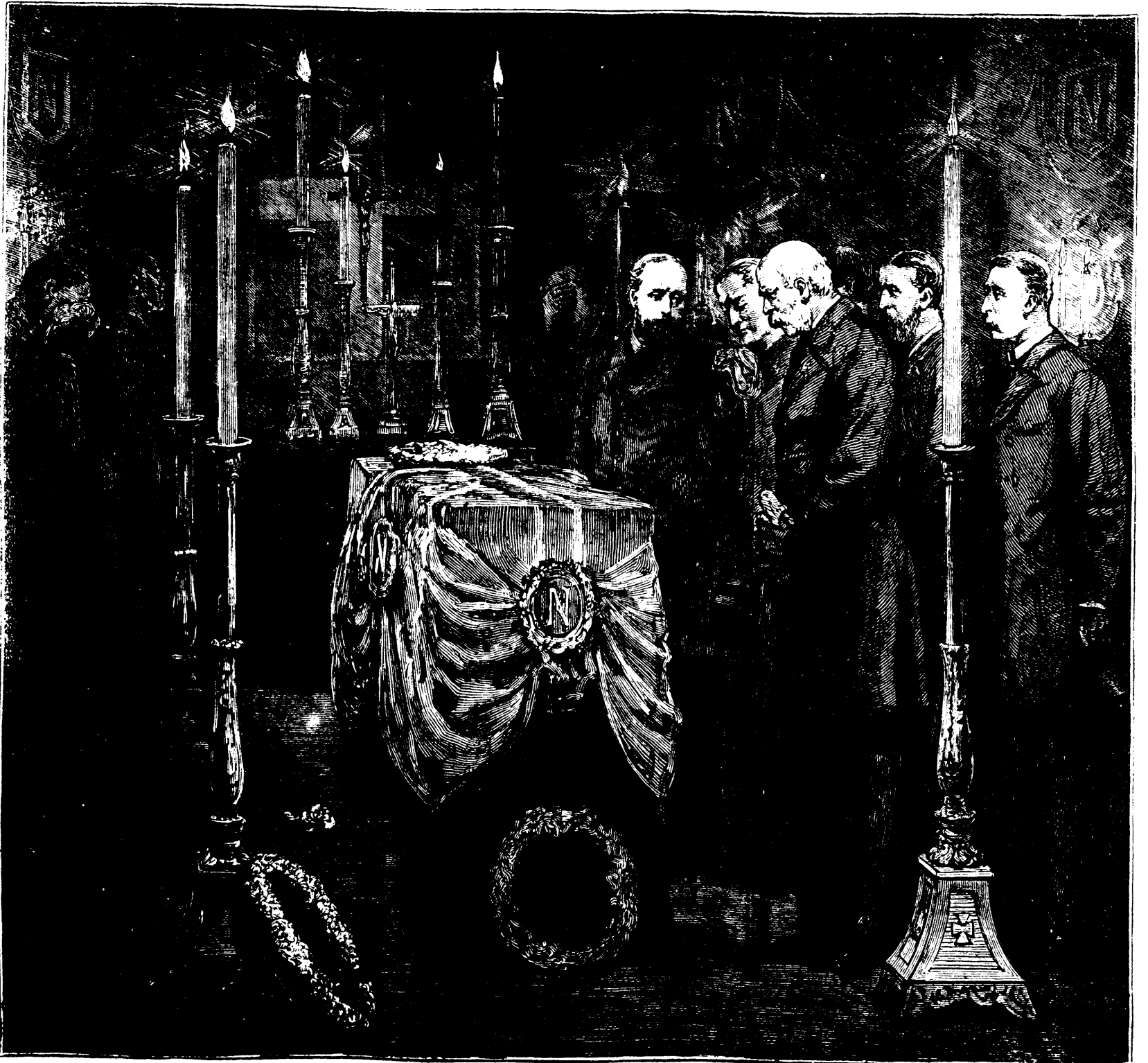
— « Tu ne l'attendais pas si tôt, mais il a hâté son retour. Je l'ai rencontré en mer ; le ciel était menaçant et il s'est disposé comme moi à gagner le port ; mais son embarcation, plus lourde que la mienne, a été surprise par l'orage. Viens que nous le sauvions, s'il est temps encore... »

Le Bihan désespéré, éperdu, suivit Gorrec. La plage était couverte de femmes et d'enfants, qui priaient pour les marins en détresse. Ceux-ci luttant contre le vent et le courant, faisaient de suprêmes efforts pour s'éloigner des écueils.

Gorrec et Le Bihan se jetèrent dans une barque ; les assistants les virent avec effroi s'éloigner : des cris de terreur s'é-



DÉPART DU CORTÈGE DE CAMDEN HOUSE POUR SE RENDRE À LA CHAPELLE SAINTE-MARIE



LES VISITEURS ROYAUX DANS LA CHAPELLE MORTUAIRE DE WOOLWICH  
LES FUNÉRAILLES DU PRINCE IMPÉRIAL



chappaient de toutes les poitrines à la vue de ces deux hommes, qui tantôt apparaissaient portés sur la cime des vagues, tantôt semblaient s'abîmer dans le gouffre. Après une lutte héroïque, ils réussirent à joindre ceux qui allaient périr, et leurs forces réunies parvinrent à ramener au port l'embarcation, qui y fit son entrée au milieu des acclamations universelles.

Après quelques instants consacrés à la joie de revoir son fils qu'il avait cru perdu, Le Bihan prit à l'écart son ennemi de la veille; il était d'une pâleur mortelle et se faisait horreur à lui-même.

—François, lui dit-il, tu viens de me rendre un de ces services dont le souvenir ne s'efface jamais. Je ne le méritais pas. Sais-tu qui avait placé dans les rochers un fanal destiné à égarer les pêcheurs attardés?

—Oui.  
—Sais-tu aussi qui je voulais perdre?  
—Oui.  
—Il le savait, murmura Le Bihan, et il est venu s'exposer à la mort pour me conserver mon fils!

—Yves, dit Gorrec, nous avons été coupables tous les deux en laissant la haine entrer dans nos cœurs; nous devions être punis, nous l'étions déjà par les reproches de notre conscience. Hier je fus frappé de ta physionomie sombre et menaçante; ma femme et ma fille la remarquèrent aussi. Quand je rentrai, la première me dit: "Le Bihan me fait peur. Souvent, la nuit, je fais des rêves affreux. Il faut que l'un de vous soit le plus sage; parle-lui, je ne retrouverai la joie et la tranquillité que si vous vous réconciliez."

"Ma fille, qui autrefois fut promise à ton fils, était muette, mais ses yeux étaient plus éloquentes que la bouche de sa mère. Celle-ci m'avait fait souvent la même prière; je sentais qu'elle avait raison, je souffrais pour nos enfants; une fausse honte me retenait. Cette fois, je promis d'aller au retour te tendre fraternellement la main. Une fois en mer, je te vis sur la falaise; un pressentiment me dit que tu nourrais de mauvaises pensées. En revenant, j'aperçus la lumière que tu plaçais dans les rochers. Je compris tout. Ton fils allait périr... par toi peut-être. Alors, je redoublai d'efforts pour aborder plus vite. Ton fils, que ma fille aime peut-être, songe donc! A tout prix je voulais le sauver. Mais, aborder par ce temps affreux n'était pas chose facile. Vingt fois sur le point de réussir, autant de fois je me vis forcé de fuir devant les vagues furieuses. Enfin, je réussis. A peine débarqué, je pris ma course. Mais que de temps perdu déjà! Ah! s'il allait être trop tard! Voilà ce qui me préoccupait, me serrait le cœur. Enfin, j'arrivai. Nous sommes partis, et maintenant nous voilà tous réunis. Dieu merci, il était temps encore!

Le Bihan était interdit; il ne pouvait répondre un mot, tellement l'émotion lui serrait la gorge.

—Je te dois plus que la vie, dit-il enfin, comment m'acquitterai-je jamais?

—Je ne te demande qu'une chose.  
—Parle.  
—Promets-moi de ne plus boire.  
—Je te le promets.

Gorrec laissa tomber sa main dans celle de Le Bihan, puis, s'approchant de sa femme et de sa fille qui étaient à quelques pas:

—Le Bihan et son fils m'accompagneront à la maison, dit-il; hâtez vous de préparer le déjeuner, nous l'avons bien gagné je crois.

Qu'ajouterai-je?  
La journée se passa dans une douce intimité, et, depuis, aucun nuage ne troubla l'amitié des deux pêcheurs. Ils vécurent longtemps encore, heureux du bonheur de leurs enfants qu'ils voyaient prospérer sous leurs yeux, et se disputant les caresses de leurs petits-fils.

LOUIS COLLAS.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bligny.

LES BANQUES!!

La Banque Consolidée, La Banque d'Echange, La Banque Ville-Marie

ont suspendu leurs affaires, conséquemment leurs billets sont considérablement tombés dans leur valeur et ceux qui en ont doivent s'attendre à perdre beaucoup. Comme nous avons fait des affaires avec ces différentes banques et que nous pouvons régler avec leurs propres billets, nous profitons de cette circonstance pour favoriser nos pratiques et nous leur offrons aujourd'hui ainsi qu'au public en général de prendre les billets de ces différentes banques qu'ils peuvent avoir en mains, dans toute leur valeur, c'est-à-dire piastre pour piastre, pour de la marchandise. Nous n'étalons pas sur les trottoirs, comme quelques-uns de nos confrères, des montreaux de chiffons pour attirer votre attention; nous préférons vous vendre de belles et bonnes marchandises à meilleur marché que leurs chiffons, et nous croyons plus convenable de vous les offrir sur nos comptes.

DUPUIS FRERES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

Nouvelle maison. —Maison nationale.— MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui verra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur pour visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONDRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture; ils fabriquent et reparent les ornements d'églises. NARCISSE BEAUDRY, Édouard E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 14 août 1879.

Adressez toutes les communications concernant cette partie du journal à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 171: MM. M. Lalandry, New-York; A. C. Saint-Jean; J. Gauthier, M. Toupin, Montréal; Z. Delaunais, Québec; L. O. P., Sherbrooke.

CONCOURS INTERNATIONAL DE PROBLEMES D'ÉCHECS DE PARIS, 1878.

Le procès-verbal de proclamation des prix de ce concours que vient de publier la Stratégie du mois de juillet, met hors concours les trois envois primés de M. Emile Pradignat, savoir: No. 4. Aliquando dormidat bonus Homerus (1er prix); No. 10. Look on this hill (re mention); No. 16. Courez du Nord, giants (3e mention), pour infraction aux "conditions généralement adoptées" dans tous les grands tournois.

Lors de l'ouverture des plis cachetés contenant les noms des concurrents, les membres de la Commission se sont trouvés en présence des trois envois de M. Emile Pradignat, et ont ajourné à 15 jours la proclamation des prix et mentions, afin de pouvoir consulter les règlements des concours les plus importants qui ont eu lieu pendant les dernières années, se réservant le droit d'examiner le cas dont il s'agit et de statuer à cet égard.

Après avoir examiné avec soin les règlements des grands tournois de ce genre qui ont eu lieu en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Amérique, la Commission termine ainsi son rapport:

"Ceci acquis, l'infraction commise par M. Pradignat ne saurait être mise en doute. Son, sur trente-trois concurrents, il a méconnu la règle qui s'imposait à tout, et, bien que son erreur ait été commise de bonne foi, puis que cet auteur a signé ses trois envois, il nous incombe le pénible devoir de lui appliquer la seule pénalité dont nous disposons: la mise hors concours. "Nous n'avons pu admettre le système d'après lequel

les trois envois ayant été adressés au comité à des intervalles qui assurent la priorité à l'un d'eux—No. 4—celui-ci se trouve dans des conditions régulières. Rien ne prouve, en effet, que, dans le cas d'un envoi unique, M. Pradignat eût présenté celui qu'il a fait parvenir le premier. Cette manière de voir ne nous est pas exclusive; dans le "Dundee Congress" de 1865-67, M. de Bilow, qui figurait sur la liste provisoire des prix, fut, pour avoir fait deux envois, mis hors concours (disqualified), et cependant, ces deux envois portant le No. 4 et le No. 11, avaient laissé entre leurs dates d'inscription un laps de temps qui établissait bien la priorité de l'un d'eux.

"Et maintenant que ce pénible devoir est rempli à l'égard de M. Pradignat, qu'il nous soit permis d'exprimer un vif regret de voir disparaître ainsi du concours une œuvre très-remarquable, et qui avait placé son auteur au premier rang parmi les maîtres consommés."

PRIX DES ENVOIS.

- 1er Prix.—(400 francs)—M. John Berger, à Graz (Autriche), auteur de l'envoi dont la devise est Vertauen. 2e Prix.—(300 fr.)—M. Fritz Geijerstam, à Aekkarn (Suède), auteur de l'envoi dont la devise est Non cuius homini contingit alicui Corinthum. 3e Prix.—(20 fr.)—M. Samuel Loyd, à Elizabeth (Etats Unis), auteur de l'envoi dont la devise est L'homme qui rit. 4e Prix.—(100 fr.)—ex æquo.—M. Conrad Bayer, à Olmutz (Autriche), auteur de l'envoi dont la devise est Vive Louise! et M. Füllinson, à Huddersfield (Angleterre), auteur de l'envoi dont la devise est Amat Victoria curam.

PRIX DU PLUS BEAU PROBLÈME (100 fr.)

M. W. Nielsen, à Copenhague (Danemark), pour le problème en cinq coups de son envoi dont la devise est Bal-dur.

PRIX DU PROBLÈME AYANT LE PLUS DE VARIANTES.

(25 francs, offert par M. le Dr Moore.)

M. le Dr Moore, à New-York (Etats-Unis), pour le problème en cinq coups de son envoi dont la devise est Toujours prêt.

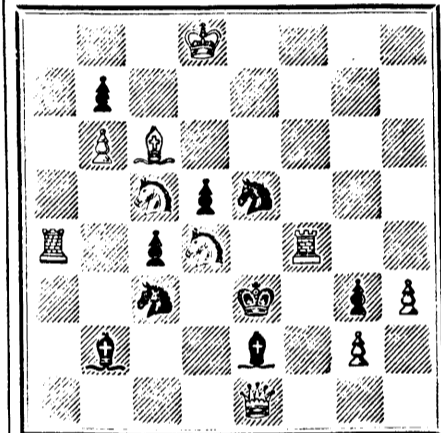
Concours International de problèmes du Congrès des Échecs de Paris, 1878.

Cette composition a obtenu le prix décerné au plus beau problème du Concours.

PROBLÈME No. 173.

Composé par M. W. NIELSEN, Copenhague (Danemark).

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 5 coups.

Solution du problème No. 171.

- Blancs. 1 C 6e FR 2 D 4e R, échec 3 T 3e CR, échec 4 Mat. Noirs. 1 R 4e R (A) 2 P pr D (meil.) 3 ♚ 1 P pr C (B) 2 P pr D (meil.) 3 ♚ 1 T 4e FD (C) 2 P pr D 3 T 4e FR 1 F pr P (D) 2 R 4e R 3 R pr P 1 C 6e D 2 R 4e R 3 R pr P 2 C pr C, échec 2 P pr C 3 C 7e D 3 ♚ 1 D ou T, mat.

89ème PARTIE

Intéressante partie jouée récemment à Columbia (E. U.)

Gambit Evans accepté.

- Blancs. M. ORCHARD. 1 P 4e R 2 C 3e FR 3 F 4e FD 4 P 4e CD 5 P 3e FD 6 Roquent 7 P 4e D 8 P pr P 9 F 3e TD (b) 10 C D 2e D 11 C pr C 12 P 5e R 13 C pr P 14 C pr PF (c) 15 T 1er R, échec et gagnent. Noirs. M. THOMPSON. 1 P 4e R 2 C 3e FD 3 F 4e FD 4 F pr P 5 F 4e FD 6 C 3e FR (a) 7 P pr P 8 F 3e CD 9 C 4e TD 10 C pr F 11 P 3e D 12 P pr P 13 F 3e R 14 F pr C

NOTES.

- (a) Un mauvais coup quand le F a été retiré à 4e FD: P 3e D est le coup correct. (b) P 5e R est également bon. (c) Très-joli et décisif.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

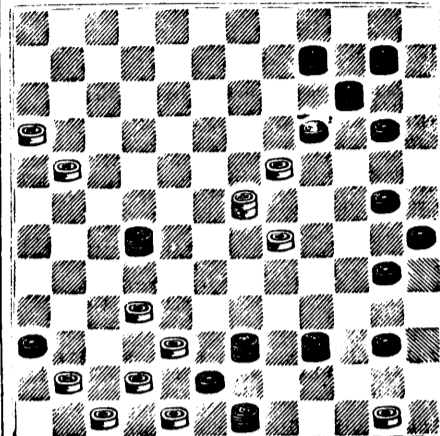
A Montréal, le 4 du courant, Madame Henri Content, un fils.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 177

Composé par M. P. D. LÉTOURNEAU, North Brookfield, Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Dans le problème 176, la Dame doit se trouver sur la case 54 au lieu de 53.

Nous donnerons la solution du problème 175 dans le prochain numéro.

A l'avenir, nous ne publierons aucun problème sans avoir la solution.

Nos remerciements à MM. Black, Martin et Létourneau pour leurs problèmes.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 8 août 1879

Table with columns for FARINE, GRAINS, and LÉGUMES, listing various food items and their prices per unit.

Table with columns for LÉGUMES, listing items like Pommes au baril, Patates au sac, etc., and their prices.

Table with columns for LAITERIE, listing items like Beurre frais à la livre, Beurre salé, etc., and their prices.

Table with columns for VOLAILLES, listing items like Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc., and their prices.

Table with columns for GIBIERS, listing items like Canards (sauvages) par couple, Dindes (noirs) par couple, etc., and their prices.

Table with columns for VIANDES, listing items like Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, etc., and their prices.

Table with columns for DIVERS, listing items like Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc., and their prices.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as Bœuf, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, etc.

Table listing prices for various types of grain and feed such as Foin, Paille, etc.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA

Librairie Payette & Bourgeault 250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., à des conditions très avantageuses.

Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz. Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques \$3.75 Grammaire élémentaire, partie de l'élève 1.50 do do du maître 9.00 Exercices orthographiques 2.40 Nouvelle grammaire complète 3.00 Exercices mis en rapport avec la Gram. complète 3.00 Le même, partie du maître 7.20 Méthode pratique et raisonnée de style et de composition 3.60 La même, partie du maître 9.00

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint Paul, Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

LE PETIT LIVRE DES NOVICES, par l'auteur des Petites Lettres, in-18 bro. 40 cts. LE LIVRE DES PROFESSES, par le même, in-18 bro. 15 cts. DE LA DIRECTION SPIRITUELLE à l'usage des communautés religieuses, par le même, in-18 bro. 40 cts. LE PETIT LIVRE DES SUPÉRIEURES, par le même, in-18 bro. 40 cts. LES PETITES VERTUS ET DÉFAUTS DES JEUNES FILLES, par le même, in-18 bro. 20 cts. LES PETITES S'ŒURS D'OR, les 3 séries br. 38c, rel. 60c.

Tous les ouvrages du même auteur se trouvent à la même librairie. Prières et neuvaine à Ste-Anne, par l'abbé Palatin, bro. 5 cts. Manuel de Ste-Anne, par M. l'abbé A. Léon Bolland, in-18, rel. 20 cts. Le Séraphique St-François. Merveilles de sa vie, par Mgr de Ségur, in-18 20 cts. CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame.

SOUPE AUX POIS

SOUPE AUX POIS PRÉPARÉE DE SYMINGTON,

faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté

L'extrait de viande de Liebig

Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique

Faite en une minute, sans bouillir

Vendue partout en canistres de 25 centins. En gros par

WILLIAM JOHNSON, 28, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisant des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adresse: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

SEIZE MELODIES

avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

PAR SON EXCELLENCE LE

Comte de Premio-Real.

Prix du recueil, broché 33.00 relié 35.00

Publié et à vendre par

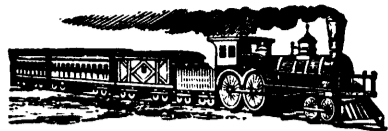
A. LAVIGNE,

Éditeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums,

25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

N. B.—En vente chez tous les principaux éditeurs de musique du Canada.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 2 columns: Station and Time. Departing from Pointe-Lévis at 7:30 A.M. and arriving at various stations like Trois-Pistoles, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, and Halifax.

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métépébiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Édouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

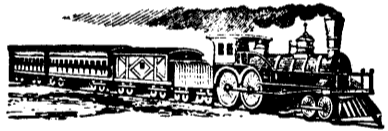
G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

LIVRES NOUVEAUX

- L'ANTRE DES MYSTÈRES, par Henri Balmace, 1 vol. in-12 \$ 50
RAPHAËLA, par le même, 1 vol. in-12 63
LE DRAME DES CHAMPS ELYSÉES, par H. Audeval, 1 vol. in-12 50
LA DAME GUERRIÈRE, par le même, 1 vol. in-12 50
LES FIANCES, par Manzoni, 1 vol. in-12 50
L'ABOYEUSE, par Raoul de Nivery, 1 vol. in-12 50
LA PÉRUVIENNE, par le même, 1 vol. in-12 75
L'ACCUSÉ, par le même, 1 vol. in-12 75
LA FILLE SAUVAGE, par le même, 1 vol. in-12 75
MGR DUPANLOUP, biographie et souvenirs, brochure 8vo 25
L'OUVRIER, 1 beau vol in-4to, illustré 1.25

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with 2 columns: Train and Time. Train Express pour Hull at 9:30 et 5:09 P.M. Arrivant à Hull à 2:00 P.M. et 9:30 P.M. Train Express de Hull à 9:10 et 4:45 P.M. Arrivant à Hochelaga à 1:40 P.M. et 9:15 P.M. Train pour St-Jérôme à 5:30 P.M. Train de St-Jérôme à 7:00 A.M.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboues, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifiques assortiments de Vases Sacrés, Rosaires (en corail, ivoire, perle, ambre, corail, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en ire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-même choisis avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix. Les commandes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECA & Cie.

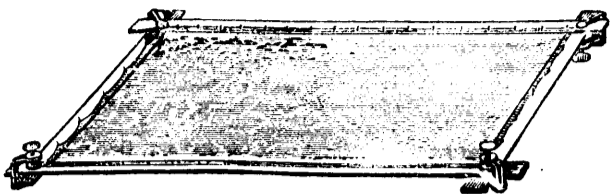
Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

PRODUIT PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

L'ONGUENT CANET est spécialement propre à guérir toutes sortes de plaies, soit qu'elles aient été causées par chutes, coups de fer ou armes à feu, soit qu'elles viennent de maux d'aventure, tels que panaris ou abcès de toute espèce. Il guérit aussi les écrouelles, les chancres, les glandes cancéreuses et autres, qui se forment au sein des femmes, les dartres, les hémorroïdes externes et internes. Il fait fondre les tumeurs soit externes qu'internes, comme aussi les squirrhes, les loupes et excroissances de chair, sans qu'il soit besoin de faire aucune ouverture ni incision. C'est un onguent qu'il suffit d'avoir employé une fois pour le recommander. En vente chez les agents pour le Canada, FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux. Escabeaux patentés, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.

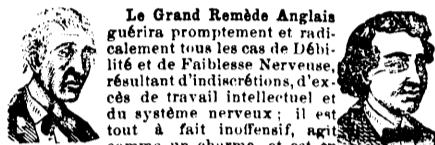
LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse résultant d'insouciance, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet ou six paquets pour \$5, par la maille fran de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

N. B.—Les exigences de nos affaires ont nécessité le transport de nos bureaux à Toronto. Veuillez adresser à cet endroit toutes vos correspondances.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents s'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTRÉAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St-André-Avelin. Approuvé et recommandé par Mgr l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.20 même par la poste. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

PRIX RÉDUITS

CHANGEMENT D'HEURES

DIVISION EST

Commençant LUNDI, le 19 MAI, les trains pour cette division partiront comme suit:

Table with 3 columns: Station, Express, Train mixte. Départ d'Hochelaga 4.00 p.m. 6.00 p.m. Arrivée à Trois-Rivières 7.45 p.m. 11.30 p.m. Départ de Trois-Rivières 8.00 p.m. 4.30 p.m. Arrivée à Québec 10.45 p.m. 9.07 a.m.

DE RETOUR:

Table with 3 columns: Station, Express, Train mixte. Départ de Québec 2.20 p.m. 6.15 p.m. Arrivée à Trois-Rivières 5.10 p.m. 11.20 p.m. Départ de Trois-Rivières 5.25 p.m. 3.15 a.m. Arrivée à Hochelaga 8.40 p.m. 8.30 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Alen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas.

Montréal, 17 mai 1879.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins.

Adressez les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET L'ALPHABÈTE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.